



Dix-neuvième séance

Vendredi 19 juin 2009, 10 h 20

Présidence de M. Hossain

Original anglais: Le PRÉSIDENT

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir la dix-neuvième séance de la 98^e session de la Conférence internationale du Travail. Avant d'entamer nos travaux, je donne la parole à la Greffière de la Conférence qui a une communication à nous faire.

Original anglais: La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

J'informe la Conférence que, conformément à l'article 54, paragraphe 5, du Règlement de la Conférence internationale du Travail, le collège électoral des travailleurs a confirmé hier, le 18 juin 2009, la nomination de M. Sam Gurney, du Congrès des syndicats du Royaume-Uni, comme membre travailleur titulaire du Conseil d'administration, en remplacement de M. Simon Steyne, cette nomination prenant effet en novembre 2009.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER SUR LES RÉPONSES À LA CRISE: PRÉSENTATION, DISCUSSION ET APPROBATION

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Il nous reste une tâche importante à accomplir avant de terminer nos travaux et de procéder à la cérémonie de clôture.

Lors de notre première séance, le mercredi 3 juin, la Conférence a décidé de suivre la recommandation du Conseil d'administration concernant l'établissement d'un Comité plénier sur les réponses à la crise et la tenue d'un sommet mondial dans le cadre de la plénière de la Conférence, afin de discuter de la crise mondiale de l'emploi. Les travaux de ces deux entités devaient être étroitement liés.

La Conférence va maintenant procéder à l'examen du rapport du Comité plénier et de la résolution intitulée *Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi*, qui est le résultat des délibérations du Comité plénier. Ce rapport est publié dans le *Compte rendu provisoire* n° 19 et la résolution figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 19A.

J'ai le plaisir d'inviter le bureau du Comité plénier à venir prendre place à la tribune. Le bureau est composé comme suit: M. Rapacki, président; M. Funès de Rioja, vice-président employeur; M. Trotman, vice-président travailleur; et M^{me} Dembscher, rapporteuse.

Je donne d'abord la parole à M^{me} Dembscher qui va nous présenter le rapport et le Pacte mondial pour l'emploi.

Original allemand: M^{me} DEMBSHER (gouvernement, Autriche; rapporteuse du Comité plénier sur les réponses à la crise)

C'est avec une très grande satisfaction et avec fierté que je vous présente aujourd'hui le résultat des discussions du Comité plénier au nom de tous ses membres et je vais poursuivre cette brève intervention en anglais.

(L'oratrice poursuit en anglais.)

Au nom du Comité plénier, je sou mets notre rapport à l'approbation de la Conférence. Les discussions du comité, ont abouti au document intitulé «Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi», qui se trouve dans le *Compte rendu provisoire* n° 19A. Le rapport sur la discussion du Comité plénier présente la façon dont nous sommes parvenus à ce projet de texte. Il figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 19 que vous avez devant vous.

Lorsque le comité s'est mis d'accord sur le projet final du Pacte mondial pour l'emploi, mercredi après-midi, il l'a fait avec un sens profond de la responsabilité qu'il avait de trouver des réponses à la crise actuelle.

Le Pacte mondial pour l'emploi montre que l'OIT, en sa 90^e année d'existence, est aussi apte que jamais à sauvegarder les intérêts des travailleurs et des entreprises dans les situations critiques qui font l'Histoire.

Ce pacte ancre solidement l'emploi, les conditions de travail et la protection sociale au cœur du débat mondial sur les politiques de relance. Et étant donné que cette crise est mondiale, notre réponse l'est aussi. Le Pacte mondial pour l'emploi est probablement le premier instrument mondial consacré à la crise. Porté par un consensus solide et unique, entre employeurs, travailleurs, et gouvernements, c'est un document dont le poids politique pèsera sur les décisions à venir tant à l'échelon national qu'à l'échelon international.

Il y a autre chose de nouveau. Ce pacte ne s'arrête pas à des propositions visant à atténuer la crise, il donne pose des jalons pour la reprise. Mais son ambition ne s'arrête pas là non plus. Il est dit franchement au paragraphe 6: «Après la crise, le monde devrait avoir un nouveau visage.» Cela signifie que ce monde devrait être meilleur pour tous. Qu'attendre de plus d'une Conférence de l'OIT?

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons commencé la Conférence sans le moindre projet de texte. Donc, ce que nous proposons a été entièrement élaboré pendant cette session. Nous avons derrière nous une série de discussions intenses et nova-

trices. Nous avons eu dix dialogues thématiques au cours desquels des experts de l'extérieur nous ont aidés à évaluer l'ampleur de la crise, ses conséquences sociales et ses retombées sur l'emploi ainsi que les différentes ripostes possibles. Nous avons eu des débats généraux intenses et constructifs. De longues heures ont été consacrées à la recherche d'un consensus au sein du comité de rédaction et nous avons eu des débats sur le projet de document final. Ces débats ont été imprégnés d'un remarquable sens des responsabilités, d'une volonté à nulle autre pareille de parvenir à un consensus, sans oublier un salutaire sens de l'humour.

Nous avons présenté nos travaux dans un rapport qui peut sembler long, mais nous avons estimé que le caractère historique de la situation justifiait un compte rendu détaillé. Plus tard, lorsque l'histoire de la politique sociale du XXI^e siècle sera écrite et je l'espère, pas à l'occasion d'une nouvelle situation de crise, il témoignera de la force de notre Organisation, dont, je le crois, nous sommes tous fiers aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais du fond du cœur remercier tous les membres du comité, tous nos experts, les membres du groupe de rédaction, le secrétariat qui nous a appuyés, les vice-présidents et enfin, notre Président qui, avec doigté et détermination, nous a guidés pendant ce processus complexe.

Nous avons vécu une expérience unique et très enrichissante.

Original anglais: M. FUNES de RIOJA (employeur, Argentine; vice-président employeur du Comité plénier sur les réponses à la crise)

Après plus de deux semaines de discussions longues et difficiles, je suis ravi de pouvoir dire que non seulement nous sommes parvenus à des résultats positifs au Comité plénier, c'est-à-dire la Résolution «Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi», mais aussi qu'elle est appuyée par les partenaires tripartites.

Nous avons abouti à ce résultat grâce à l'esprit de coopération qui remonte aux sessions de mars et de novembre du Conseil d'administration et qui s'est poursuivi jusqu'aux travaux que nous avons conclu hier.

Nous y sommes parvenus parce que les employeurs, les travailleurs et les gouvernements ont compris quelles étaient leurs responsabilités. Nous avons compris quels étaient les enjeux. Nous savions que l'échec n'était pas envisageable. Pour résumer, nous avons eu ce résultat parce que, collectivement, nous avons compris qu'il fallait envoyer un message fort, fondé sur le consensus et axé sur des solutions.

J'aimerais maintenant mettre en exergue un certain nombre d'éléments qui figurent dans ce pacte, et dire pourquoi les employeurs sont très attachés à ce texte. Tout d'abord, il fournit un cadre pour des mesures au niveau national. Le pacte est une feuille de route pour la période à venir, et est une source d'inspiration pour l'action du système multilatéral, des gouvernements, des travailleurs, et des employeurs. Il permettra à chaque pays d'élaborer des mesures en fonction de sa situation, et de ses priorités. Bref, le pacte n'impose pas une solution universelle.

Ensuite, le pacte promeut les principes du marché. Non seulement des échanges et des marchés efficaces, et bien réglementés, mais aussi la nécessité d'éviter les solutions protectionnistes. Le pacte

promeut les entreprises durables car ce sont les entreprises qui créent des emplois productifs et décents. En particulier, il prend en compte très explicitement la contribution des micros, petites et moyennes entreprises à la création d'emplois, et le besoin de mesures et de conditions favorables à leur croissance. Le pacte souligne aussi la question du secteur informel, et la nécessité de stratégies pour permettre la transition vers l'emploi formel.

Troisièmement, il tient compte de la réalité des entreprises. Et la réalité, c'est que de nombreuses entreprises luttent pour survivre. Certaines déposent leur bilan, d'autres licencient. Le pacte prône des mesures pour aider les entreprises à traverser la crise, par exemple le partage du temps de travail et des allocations de chômage partiel. Pour lutter contre le chômage, le pacte suggère des mesures pour maintenir l'emploi, pour faciliter le passage d'un emploi à un autre, pour faciliter aussi l'accès au marché du travail, et pour créer des programmes de formation professionnelle et de formation à la création d'entreprises.

Quatrièmement, il souligne l'importance de la protection sociale. Le pacte ne parle pas d'un socle de protection sociale universelle car il serait utopique, mais encourage les pays à mettre en place une protection sociale appropriée à l'échelle nationale. Il insiste sur le rôle important des systèmes de protection sociale pour faire face à la crise et aider les plus vulnérables, et sur la nécessité d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des systèmes de protection sociale.

Cinquièmement, il met l'accent sur les qualifications et l'éducation, car elles sont le meilleur moyen d'améliorer les possibilités d'emploi, et sont essentielles pour améliorer la croissance et la productivité. Le pacte note que, pour préparer la reprise il faut agir en faveur de l'égalité d'accès et des chances en ce qui concerne l'amélioration des compétences, et une formation et une éducation de qualité. Le pacte prône aussi des politiques actives et ciblées du marché du travail, qui sont indispensables dans les plans de relance.

Sixièmement, il insiste sur la nécessité du dialogue. A une époque où la confiance est faible, il faut plus de dialogue pour la restaurer et aller de l'avant. Il n'est pas surprenant que le pacte mette l'accent sur le rôle très important que le dialogue peut jouer, surtout lorsqu'il y a des tensions sociales pour contribuer à trouver des solutions.

J'en viens maintenant aux défis qu'il faut relever, et particulièrement ici, à l'OIT. Je l'ai dit au début de la session de la Conférence, ce dont nous avons besoin, d'abord, c'est de mots, et ensuite, d'actes. Nous avons les mots, c'est-à-dire le pacte. Les mandants ont fait leur partie du travail. Nous avons maintenant une feuille de route, détaillée et consensuelle, ce qui est un aboutissement en soi.

Maintenant, le plus dur nous attend: il faut agir. Le Directeur général a dit cette semaine que nous avons la responsabilité d'utiliser le pacte pour trouver des solutions. Les employeurs ne vont pas éluder leurs responsabilités, mais ils ont un certain nombre d'attentes.

Tout d'abord, nous demandons au Directeur général de demander à tous les Etats Membres comment ils comptent donner effet au pacte, dans un cadre tripartite. Nous proposons que le Bureau soumette au Conseil d'administration, à l'avenir, une analyse de la façon dont l'action progresse.

Deuxièmement, nous proposons que l'Organisation internationale du Travail soit représentée de façon tripartite au sommet du G20 à Pittsburgh.

Troisièmement, nous souhaitons que la réunion du G20 à Pittsburgh soit l'occasion de faire le bilan. Nous avons un texte intéressant, le pacte, à transmettre aux dirigeants mondiaux, mais nous devons à ce stade leur dire comment nous l'utilisons à l'échelle nationale.

Quatrièmement, il faut que le Bureau aide directement les organisations d'employeurs et de travailleurs à mettre au point des stratégies pour sortir de la crise. Dans de nombreux cas, nos organisations ont besoin de davantage d'aide pour accroître l'efficacité de l'action au plan national. A cette fin, il faut des ressources supplémentaires.

Cinquièmement, il faut que le Bureau devienne le point central pour fournir des informations sur la situation des marchés du travail et les réponses qu'ils apportent à la crise. Ce travail devrait être fait en collaboration avec l'OCDE et la Banque mondiale.

Sixièmement, il faut établir à l'échelle du Bureau des points de contact pour que les gouvernements, les travailleurs et les employeurs puissent obtenir des informations et des orientations sur la situation de divers domaines, dans les régions et secteurs.

Enfin, il faut accroître l'aide aux programmes de création d'entreprises durables.

Ces changements et ces réorientations doivent être pris en compte dans le budget, ce qui suppose que certaines questions seront moins prioritaires, que des programmes auront moins de ressources, et que d'autres activités seront renforcées. Voilà les informations qui doivent être présentées au Conseil d'administration.

Le pacte, pour l'essentiel, se fonde sur des domaines qui relèvent du mandat de l'OIT et de ses compétences, et il renforce la primauté de l'OIT en ce qui concerne les questions relatives au marché du travail. Nous avons maintenant pour les quatre ou cinq prochaines années un cadre pour l'aide que l'OIT apportera aux mandants. Il nous faut maintenant nous mettre au travail. Et ce travail ne fait que commencer.

(L'orateur poursuit en espagnol.)

Je tiens à remercier très solennellement le groupe des employeurs, pour l'action conjointe qu'il a déployée. A de nombreuses reprises, nous avions abouti à un accord auparavant, mais ce qui s'est passé ici est sans précédent, en cette période si difficile.

Je remercie le président du Comité plénier, Son Excellence l'Ambassadeur Rapacki, pour la façon dont il a dirigé la discussion et nous a convaincus.

Ensuite, je m'adresse à M. Trotman. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais ce n'est pas pour cette raison que nous ne dialoguons pas, et c'est ce que nous faisons.

Je remercie notre rapporteuse qui a travaillé inlassablement, et a essayé de traduire en mots ce que nous avons demandé au Comité de rédaction. Je remercie à ce sujet M^{me} Burrow, du groupe des travailleurs, et M. O'Reilly, du groupe des employeurs.

Je m'adresse maintenant au Bureau et au Directeur général. Vous le savez: lorsque nous ne sommes pas d'accord, nous le faisons savoir, mais

aujourd'hui, nous sommes satisfaits parce que, finalement, nous sommes parvenus au Pacte mondial pour l'emploi. Nous espérons qu'il contribuera à nos économies, à l'emploi et au bien-être.

Original anglais: M. TROTMAN (travailleur, Barbade; vice-président travailleur du Comité plénier sur les réponses à la crise)

Il semble que, à l'exception de quelques paragraphes, M. Funes de Rioja ait parlé au nom des travailleurs. C'est bien la preuve des efforts qui ont été faits par le passé, mais aussi particulièrement lors de cet exercice, pour faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il y ait une volonté de limiter nos prises de position sectorielles ou partisanses et d'adopter des positions que nous pouvons dire favorables à l'humanité. C'est le cas de certaines des recommandations que M. Funes de Rioja a présentées et que nous avons cherché, ensemble, à transformer en une résolution qui, je l'espère, sera à terme soumise à cette auguste assemblée.

Si je n'avais rien d'autre à dire, je dirais que nous souscrivons à pratiquement tout ce qui a été dit. Néanmoins, pour mémoire, il nous faut répéter encore certaines choses que nous avons déjà dites à maintes reprises par le passé et qui ont besoin d'être répétées, non seulement pour qu'il en soit pris note, mais également parce que, en bons professeurs, nous savons que, pour qu'une leçon soit bien apprise, nous ne pouvons nous contenter de la dispenser une seule fois. La répétition est essentielle à la compréhension du sujet et à la mise en pratique.

Lorsque, au mois de mars, nos collègues employeurs ont proposé de changer l'ordre du jour et les modalités de la Conférence internationale du Travail pour inclure un examen approfondi des aspects liés à la crise, nous avons accepté cette idée. Nous n'étions pas d'accord avec les modalités proposées dans un premier temps cependant, et cela nous a causé quelques soucis.

Je me réjouis néanmoins que nous ayons été les premiers à réaliser que cette crise mondiale sans précédent du nouvel ordre économique libéral demandait d'urgence une réaction énergique de la part de l'OIT.

L'autorité de la Conférence internationale du Travail devait être mise à profit pour répondre à la crise mondiale de l'emploi. D'autre part, ces travaux devaient être menés dans le respect des règles et des procédures de l'OIT et de la Conférence elle-même. Il ne s'agit pas d'une simple question de procédure, mais celle-ci est essentielle pour conserver et préserver le rôle de la Conférence internationale du Travail qui est un forum tripartite prévisible avec un règlement et des procédures transparentes pour l'adoption de normes et orientations internationales sur le travail. Telle était et restera notre préoccupation, qui, j'en suis sûre, est également celle des employeurs et des gouvernements.

Lors de la préparation de ce Comité plénier extraordinaire, davantage d'informations auraient dû être fournies pour que, tous, nous puissions mieux connaître et comprendre les méthodes de travail. Nous avons consacré de nombreuses journées aux forums de dialogue, mais malheureusement nous aurions eu besoin de plus de temps pour examiner, amender et améliorer le document.

Le processus de délibération tripartite se trouve au cœur du mécanisme de recherche de consensus de la Conférence et, pour garantir une pleine adhésion et un engagement fort en faveur de la mise en œuvre

de nos décisions, les commissions doivent disposer du temps et de l'espace suffisants pour la consultation et le débat. Ceux d'entre nous qui ont hâte de rentrer chez eux ont sans doute trouvé que l'exercice a été long. En vérité, nous avons tant fait en si peu de temps que nous avons entendu plusieurs orateurs à cette tribune – notamment un membre de la Commission de l'application des normes – faire état d'horaires de travail indécentes, que nous a imposé le manque de temps pour la délibération et la consultation.

Nonobstant tout ce que je viens de dire, je souhaite remercier tout le monde, les employeurs comme les gouvernements, notre Président ainsi que la Greffière de la Conférence pour le soutien qu'ils ont apporté au Pacte mondial pour l'emploi, malgré le peu de temps dont ils disposaient pour participer à la discussion du document.

Lors du Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, nous avons entendu un grand nombre de chefs d'Etat se rallier à l'idée d'un Pacte mondial pour l'emploi et émettre des propositions courageuses sur la façon de revenir à une régulation de l'économie mondiale, d'exercer un contrôle sur les marchés financiers mondiaux, de prévenir les crises à l'avenir et d'assurer que les travailleurs et les ménages ne font pas seuls les frais de la crise.

Malheureusement, nous avons manqué de temps pour intégrer dans le document les idées importantes de M^{me} Kirchner, M. Lula, M. Sarkozy, M. Golding et des autres orateurs qui se sont exprimés tout au long du sommet.

De nombreux chefs d'Etat, vice-présidents et ministres du Travail se sont ralliés au principe d'un Pacte mondial pour l'emploi. En tant que représentant des travailleurs, notre groupe souhaite maintenant que les idées présentées lors du sommet soient intégrées dans le pacte en tant qu'éléments du programme de mise en œuvre. Comme M. Funes l'a dit, il faut passer à l'action, et je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point.

Malgré les remarques ci-dessus, nous pouvons dire que nous avons bien travaillé. Au sein du Comité plénier et tout au long du Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, le monde s'est concentré sur les conséquences de la crise sur l'emploi et les aspects sociaux mais il a aussi débattu des éléments nécessaires pour construire un avenir meilleur.

Le message que nous voulons transmettre aux gouvernements et à nos concitoyens, hommes et femmes, c'est un appel au changement, au réalisme, à un projet nouveau.

Le Pacte mondial pour l'emploi porte sur le défi que représente pour l'action gouvernementale la lutte contre l'expansion de la pauvreté, la diminution de la demande et le déclin du pouvoir d'achat. Il met le plein emploi et le travail décent au cœur de la lutte contre la crise. Il définit un certain nombre d'aspects prioritaires, dont la cohérence des politiques internationales et la coordination des efforts visant la préservation de l'emploi et la création de nouveaux postes de travail. Aucun pays ne peut agir isolément, et la coordination et les règles mondiales sont absolument nécessaires. Le Pacte mondial pour l'emploi défend l'idée qu'il faut des mesures publiques coordonnées, notamment des plans de relance expansionnistes sur le plan macroéconomique pour préserver les postes existants et créer de nouveaux emplois de qualité. Pour cela, il faut investir dans les services publics, l'infrastructure, la santé, l'éducation, la sécurité sociale et les emplois verts,

mettre en place toute une série de mesures actives du marché du travail et veiller à une bonne réglementation des marchés financiers et des échanges commerciaux. Il faut contrôler efficacement les marchés financiers mondiaux en effet pour servir les besoins de l'économie réelle, financer les investissements réels et créer des emplois. Pour cela, il faut plus de stabilité sur le marché des changes, interdire les produits financiers douteux et les centres financiers offshore, abolir les paradis fiscaux et prendre des mesures efficaces pour lutter contre l'évasion fiscale. Je crois qu'il n'est pas inutile de répéter ces vérités une dernière fois.

Plus jamais nous ne devons accepter le chantage des institutions financières, qui utilisent leur position de force pour faire pression sur les pouvoirs publics.

Sur un autre plan, s'il faut réguler les échanges pour éviter le protectionnisme, il faut veiller aussi à ce que les accords commerciaux visant la levée des obstacles à l'entrée sur les marchés internes et étrangers tiennent compte des différences de niveau de développement entre pays.

En outre, il faut maintenir le niveau des salaires et garantir un salaire minimum. Il faut mettre un point d'arrêt à la détérioration des niveaux salariaux et des conditions de travail. Pour lutter contre la crise mondiale, il faut viser une augmentation de la demande globale soutenue par un bon niveau des salaires, favoriser le dialogue social et la négociation collective et relever et appliquer avec détermination les salaires minimums.

Il incombe tout particulièrement à l'Etat de stabiliser et préserver les niveaux salariaux en subordonnant les investissements et la passation de marchés publics au respect des conditions de travail et à la négociation collective. Des salaires minimums effectifs créent une base de référence, qui permet à l'homme de la rue de refuser les rémunérations de misère. L'application universelle des conventions de l'OIT relatives aux salaires minimums constitue un point important pour éviter un nivellement par le bas en matière salariale.

Sur un autre plan encore, il faut assurer la protection sociale pour tous. La protection sociale protège les catégories particulièrement vulnérables et stabilise la demande globale. Ce doit être un élément clef de la stratégie de relance. Le pacte prévoit à ce titre qu'il faut des prestations de chômage couvrant plus de monde, notamment les travailleurs temporaires et occasionnels, et les verser sur une période plus longue. Il appelle en d'autres termes à un renforcement rapide des dispositions relatives à la protection contre le chômage. Mais il appelle aussi à la mise en place de mesures de protection sociale plancher pour tous, soit de garantir l'accès à la santé et la protection du revenu des personnes âgées et des personnes handicapées. Il faut aussi des allocations familiales et une sécurité du revenu, ainsi que des programmes publics de l'emploi à l'intention des chômeurs et des travailleurs pauvres. La communauté internationale doit fournir une aide au développement et un appui financier à cet égard.

La solidarité doit s'étendre au-delà des frontières. Les programmes pour la garantie de l'emploi des chômeurs et des travailleurs pauvres revêtent une importance fondamentale pour assurer l'accès des travailleurs de l'économie informelle à un salaire minimum.

Il faut encore assurer l'application des normes internationales du travail. Le respect des principes et

droits fondamentaux au travail est essentiel pour la dignité de l'homme, mais aussi pour la reprise et le développement. Les normes internationales de l'OIT sont des instruments de politique internationale et l'atout principal de l'Organisation pour coordonner les politiques sociales et leur imprimer une direction. Ces normes peuvent éviter la détérioration des conditions de travail et soutenir la reprise.

Le Pacte mondial pour l'emploi met en avant la valeur particulière des instruments de l'OIT concernant les politiques de l'emploi, la rémunération, la sécurité sociale, la relation d'emploi, le licenciement, l'administration et l'inspection du travail, les travailleurs migrants, les conditions de travail et la passation de marchés publics et, enfin, la santé et la sécurité au travail.

En outre, il faut réduire les déséquilibres mondiaux et agir en faveur du développement. Après cette crise, il faut que le monde change. La reprise doit être induite par les salaires et renforcer la demande interne dans tous les pays. Le commerce ne peut être libre que s'il est équitable. Les pays en développement doivent avoir une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir se constituer un équipement industriel propre, et la communauté internationale, les institutions financières internationales notamment, doivent fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de politiques anticycliques dans les pays confrontés à des difficultés budgétaires ou limités dans leur marge de manœuvre.

Nous devons nous appliquer à réduire dans une très large mesure les inégalités au sein des pays et entre eux si nous voulons vivre ensemble dans la paix et la liberté. Le pacte mondial n'est pour l'heure qu'un morceau de papier. Nous autres gouvernements, employeurs et travailleurs devons en faire une réalité. Cela présuppose un engagement des gouvernements en faveur du dialogue social, dans le cadre d'institutions du marché du travail solides. Cela suppose également qu'il n'y ait pas d'interférences de la part des employeurs lorsque les travailleurs s'organisent pour défendre leurs intérêts collectivement. Il n'y a pas de dialogue social qui vaille si les employeurs licencient les travailleurs qui militent pour leurs droits. Le respect des négociations collectives et des droits des travailleurs est à cet égard un test décisif pour le Pacte mondial pour l'emploi.

Si nous échouons, c'est la société qui sera perdante. Si nous réussissons, je suis convaincu que les historiens diront demain que l'OIT a été à la hauteur de sa mission et que le Pacte mondial pour l'emploi a marqué un véritable tournant dans la grande récession de 2008-09.

Original anglais: M. RAPACKI (gouvernement, Pologne; président du Comité plénier sur les réponses à la crise)

Notre Comité plénier a été imaginé il y a un peu moins de trois mois, en tant qu'instrument permettant à notre Conférence internationale du Travail, d'examiner et de préparer la riposte de l'Organisation face à la crise. Dans ce bref laps de temps, le Directeur général a élaboré son rapport, des orateurs intervenant en qualité d'experts ont été sollicités et ont donné leur accord pour participer à dix dialogues thématiques – procédure entièrement inédite pour la Conférence – et, au cours de ces deux semaines et demi de travail intensif, nous sommes parvenus à négocier et à rédiger un cadre synthétique, mais complet, pour l'action future: le

Pacte mondial pour l'emploi. Nous n'avons donc pas traîné.

En réalité, nous le savons bien, ce pacte a des racines plus anciennes. Le Conseil d'administration avait déjà, lors de ses sessions de novembre 2008 et mars 2009, posé des jalons importants pour préparer ce travail et le pacte, enfin, s'inscrit dans le cadre de l'Agenda du travail décent, que nous avons élaboré depuis maintenant une dizaine d'années.

La vision de la reprise telle qu'elle est envisagée dans le Pacte mondial pour l'emploi repose sur le concept de mondialisation équitable. C'est une expression créée par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, qui nous a remis son rapport voici cinq ans, et qui nous a aidés à faire figurer la notion de travail décent en bonne place dans les stratégies de développement international des Nations Unies, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

C'est au mois d'avril que le G20 nous a demandé, en collaboration avec d'autres organisations compétentes, de faire le point sur les mesures prises et d'évaluer les mesures à prendre pour l'avenir. Le Pacte mondial pour l'emploi sera d'un grand secours au Directeur général du BIT pour répondre à cette demande. Le pacte, qui est particulièrement important, est fondé sur les engagements pris par l'OIT et ses mandants dans la Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

L'OIT représente le monde du travail dans toute sa diversité. Diversité certes, mais unie par une réalité quotidienne toute simple, celle de la vie de la plupart de nos semblables qui travaillent pour gagner leur vie. Je devrais dire plutôt que telle devrait être la réalité quotidienne de la vie de nos semblables, car la crise fait que de plus en plus d'hommes et de femmes sont sans emploi. Quant aux personnes qui ont un travail, c'est souvent un travail trop peu productif pour leur permettre de sortir de la pauvreté, et leur nombre croît de manière alarmante. L'absence de travail décent représente une crise au plan personnel, au plan communautaire, une crise aux proportions gigantesques. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que chacun, partout, de Detroit à Tianjin, ait la possibilité de gagner décemment sa vie. C'est bien là ce qui est au cœur de ce Pacte mondial pour l'emploi et il n'y a pas de tâche plus urgente dans le monde d'aujourd'hui.

Endiguer la montée du chômage, telle est la première tâche. Mais, comme l'indique le titre du Pacte mondial pour l'emploi, nous souhaitons aussi définir des moyens de surmonter la crise, et d'instaurer une nouvelle économie mondiale, basée sur des marchés ouverts, une économie mondiale qui soit équitable, qui soit plus respectueuse de l'environnement et plus stable. Au cours des dix dernières années, dans le processus de mondialisation, nous avons laissé la finance s'installer aux commandes de l'économie réelle. Or la finance s'est révélé être un maître cruel et arbitraire. La mondialisation nouvelle que nous espérons contribuer à instaurer doit mettre la finance au service des entreprises durables et du travail décent.

En regardant maintenant vers l'avenir, qui commence demain ou plutôt lundi matin, nous, les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que le Bureau, devons faire le meilleur usage du Pacte mondial pour l'emploi. Nous disposons maintenant d'un texte que les chefs

d'entreprises et les représentants des syndicats locaux peuvent lire, en ayant le sentiment que quel qu'un, à l'échelon mondial, travaille pour eux. Ils pourront s'en inspirer en cherchant des solutions aux problèmes quotidiens auxquels ils sont confrontés.

Je pense que les présidents, les premiers ministres, les ministres, les responsables gouvernementaux et les parlementaires trouveront dans ce pacte un programme utile contenant des politiques concrètes et appropriées, un pacte qui, s'il est appliqué, nous aidera à faire en sorte que le monde de l'après-crise soit différent du monde d'avant la crise.

En tant qu'ambassadeur travaillant dans le système multilatéral, je peux dire que ce texte sera très utile pour élaborer les mesures de relance coordonnées sur le plan mondial, dont nous avons besoin. Notre document final a une portée mondiale et il est centré sur l'emploi. Nous l'avons intitulé «pacte». Notre pacte est un engagement d'agir ensemble pour atteindre cet objectif commun, la sortie de la crise grâce au travail décent. N'oublions pas l'engagement solennel que nous prenons aujourd'hui, les uns envers les autres, parce que je suis sûr que nous aurons des temps difficiles, avant de pouvoir dire que nous avons surmonté la crise de l'emploi. Mais nous pouvons le faire! Permettez-moi de reprendre une phrase de Cesar Chavez, le dirigeant du syndicat des travailleurs agricoles des Etats-Unis, que l'on connaît mieux aujourd'hui dans une autre langue, «si se puede!», «oui, nous en sommes capables!».

En conclusion, permettez-moi de remercier très sincèrement mes collègues du bureau: M. Funes de Rioja, du groupe des employeurs, M. Trotman, du groupe des travailleurs et notre rapporteuse, M^{me} Dembscher. J'aimerais également remercier les porte-parole des employeurs et des travailleurs au sein du groupe de rédaction, M. O'Reilly et M^{me} Burrow, ainsi que l'ensemble des membres du groupe de rédaction.

Tout le Comité plénier, le «COW» («Committee of the Whole») a été formidable. L'esprit de collaboration était très fort, même dans les moments de tension. Nous étions tous conscients d'accomplir un travail important ce qui, dans une période difficile, pouvait véritablement transformer l'existence des femmes, des hommes et de leur famille dans le monde entier.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général d'avoir mis à notre disposition une équipe du Bureau, conduite par M. Jose Manuel Salazar, qui a été extrêmement utile. Ils ont été serviables et aimables, en public tout au moins, tout au long de ces deux semaines et demie de travail ardu. Tous ont déployé des efforts remarquables, ceux qui ont pu faire la preuve de leurs compétences devant le Comité plénier et ceux que nous n'avons jamais rencontrés, parce qu'ils travaillaient la nuit pour préparer la réunion du lendemain.

Je sais bien que le BIT organise chaque année ces réunions, mais notre comité avait un caractère un peu exceptionnel, c'est tout à l'honneur du BIT de pouvoir organiser une conférence aussi complexe, avec une telle efficacité.

Je tiens à vous remercier tous pour le privilège et l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de présider ce comité. Je voudrais maintenant vous proposer officiellement d'adopter le rapport et la

résolution qui l'accompagne intitulée «Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi».

Original anglais: M. NAKAJIMA (travailleur, Japon)

Je suis particulièrement heureux de participer à cette discussion au nom du groupe des travailleurs car j'espère que la tentative de venir à bout de la crise mondiale de l'emploi grâce au Pacte mondial pour l'emploi renforcera la position de l'Agenda du travail décent de l'OIT.

On a dit que la sécurité de l'emploi et la protection sociale sont les éléments déterminants pour surmonter la crise, qui a touché des millions de personnes, et ce quel que soit le niveau de développement de leur pays. J'aimerais souligner l'importance de la mise en œuvre rapide de mesures concrètes en faveur de l'emploi et la nécessité de programmes de formation suffisants. Ces mesures devront être accompagnées de politique de l'emploi correctement ciblées mettant tout spécialement l'accent sur les groupes les plus vulnérables.

Investir dans le développement des compétences et dans la formation et la reconversion professionnelles des travailleurs est un moyen d'éviter de nouveaux risques et de garantir des moyens d'existence à ceux qui suivent les formations.

Permettez-moi d'insister sur l'importance de systèmes de protection sociale suffisants. Chaque pays devra faire tout son possible pour protéger les travailleurs et les populations en général et tout particulièrement les jeunes chômeurs, les primo-demandeurs d'emploi et les travailleurs temporaires et à temps partiel, qui souffrent tous énormément de l'instabilité de l'économie mondiale. Par conséquent, il faut donc fortement encourager les dispositions visant à étendre la durée et la couverture des régimes de protection sociale.

Pour conclure, je voudrais demander instamment aux mandants de cette Organisation de mettre en œuvre ce Pacte mondial pour l'emploi dans le cadre d'une participation tripartite, en favorisant des politiques de l'emploi dynamiques, afin de nous permettre de réaliser nos objectifs.

Original anglais: M^{me} DEL RIO (travailleuse, Italie)

Je souhaite souligner notre appui au Pacte mondial pour l'emploi qui a été négocié par les gouvernements, les employeurs et les syndicats. Il est important d'insister sur la valeur de ce consensus tripartite qui nous engage tous, désormais, à mettre en œuvre véritablement ce texte, aux niveaux national et international. Les uns comme les autres, nous sommes d'avis que la montée du chômage, qui est le résultat de la crise financière et économique, fait obstacle à la reprise. Il nous faut coordonner nos actions si nous voulons relancer la demande et stopper, aussi vite que possible, la progression du chômage. Les mesures prises doivent avoir pour objectifs d'être rapides, de produire un impact maximum sur l'emploi, de protéger les plus exposés et de contribuer à passer à une économie verte et productive. Il faut dépenser davantage, en particulier dans des politiques de dynamisation du marché du travail propres à favoriser la création d'emplois décents et qualifiés, et à aider les entreprises à préserver l'emploi.

Nous nous engageons aussi à veiller à ce que les pays émergents et les pays en développement disposent des ressources et des politiques qui leur permettront de prendre les mesures nécessaires à la reprise.

Aujourd'hui, nous devons veiller à mettre véritablement en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi aux niveaux national et international, sans le limiter aux seules activités de l'OIT.

D'importantes manifestations internationales sont prévues dans les mois à venir et elles seront l'occasion d'appuyer ce document. Cette année, la présidence du G8 sera assurée par l'Italie. Le Sommet social du G8 en mars avait déjà suivi avec attention la discussion au sein de l'OIT sur le Pacte mondial pour l'emploi. Depuis, ce dernier est devenu un instrument, de surcroît un instrument adopté. Les partenaires sociaux des pays du G8 rencontreront le Premier ministre italien, la semaine prochaine. Nous inviterons instamment le G8 à prendre des engagements clairs dans le communiqué final qui sera publié à l'issue du Sommet du G8 en juillet.

Il s'agit là d'une première étape dans la mise en place d'un véritable suivi de ce document. Ensuite, d'autres rendez-vous internationaux importants nous attendent cette année: le G20, l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence ministérielle de l'OMC. Nous formons l'espoir que les gouvernements et les partenaires sociaux qui ont appuyé le Pacte mondial pour l'emploi ici, de même que les gouvernements qui auront un rôle de chefs de file au cours de ces réunions, œuvreront systématiquement au sein de toutes les instances à la mise en œuvre du pacte.

M. GUIRO (*travailleur, Sénégal*)

Nous sommes tous d'accord que la crise est mondiale et nécessite des solutions globales qui mettent l'emploi décent au cœur de toutes stratégies de relance, stratégies qui devraient être accompagnées de solidarité envers les populations les plus faibles et les plus démunies afin de réduire les inégalités entre et au sein des nations.

Le Pacte mondial pour l'emploi, dont l'accent est mis sur le travail décent, devra se traduire, à notre avis, par des actes pris au niveau international, non seulement par les États, mais aussi par les institutions multilatérales qui devront mettre les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce pacte.

Nous sommes heureux de pouvoir présenter aujourd'hui le Pacte mondial pour l'emploi qui répond réellement aux défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Ce Pacte mondial pour l'emploi, s'il est mis en œuvre, a le potentiel réel de réduire les impacts négatifs de la crise sur les travailleuses et les travailleurs.

Du point de vue de l'Afrique, la crise présente plusieurs défis et elle s'ajoute à une crise déjà existante – alimentaire, énergétique – et, bien sûr, au fardeau de la dette, avec un taux de chômage et un sous-emploi très élevés, une grande partie des travailleuses et des travailleurs vivant dans des conditions précaires et informelles. Ce pacte que nous soutenons a donc aussi un potentiel pour faire face à ces défis à long terme.

J'aimerais aussi relever le paragraphe 22 qui reconnaît l'importance de donner une priorité à la création d'emplois décents avec des programmes multidimensionnels pour la réalisation du travail décent et le développement dans les pays les moins avancés. Nous attendons avec impatience la mise en œuvre de ces programmes.

En Afrique, nous devons changer le modèle de développement. Nous avons besoin de diversifier

nos économies, d'élargir nos marchés régionaux et d'investir dans un processus d'industrialisation afin de sortir de la pauvreté et de la dépendance des marchés des pays industrialisés.

Le pacte reconnaît cette importance de diversification et d'industrialisation, et nous devons utiliser maintenant le pacte pour nous assurer que nous pouvons créer un futur pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Original espagnol: M. PÉREZ (travailleur, République bolivarienne du Venezuela)

Nous avons ici le résultat du travail qui a été accompli depuis 20 jours par le Comité plénier. Concernant ce résultat, les travailleurs se posent un certain nombre de questions qui ne figurent pas dans les conclusions de ce rapport. Par exemple, pourquoi ne dit-on pas dans ce rapport que les institutions financières, comme la Banque mondiale, le FMI, de par les mesures qu'ils préconisent, sont en grande partie responsables de la crise que nous traversons aujourd'hui.

Deuxièmement, pourquoi ne propose-t-on pas dans ces conclusions une plus grande ouverture aux autres pays, et non pas uniquement aux membres du G8 ou du G20, afin qu'ils puissent eux aussi débattre de ces problèmes qui concernent l'humanité tout entière. Ces institutions financières devraient demander pardon à l'humanité pour la crise dans laquelle nous nous trouvons.

Par ailleurs, concernant les conclusions, on constate que ce sont à nouveau les travailleurs et leur famille qui portent tout le poids de la crise, lorsqu'il leur est proposé de partager un emploi, c'est-à-dire 4 heures pour un travailleur, 4 heures pour un autre travailleur, et de recevoir une partie des prestations de la sécurité sociale, et que les États seront chargés de payer tout le salaire.

Mais, il ne faut pas oublier que les responsables ont un visage et qu'ils doivent assumer leurs erreurs. Il y a plus de 50 millions de chômeurs actuellement et plus de 10 millions d'enfants qui meurent de faim dans le monde.

C'est pourquoi, nous pensons que lorsque l'on parle d'entreprises durables, il serait convenable que ces entreprises par le biais de leur productivité, de leur plus-value et ses excédents, participent au dialogue social. Les intérêts de cette plus-value devraient être reversés à la communauté et utilisés pour l'élaboration de programmes sociaux ou écologiques. Voilà des éléments dont il faudrait également tenir compte dans les conclusions. Par ailleurs, le capitalisme et l'économie de marché ne sont pas les seuls modèles économiques. D'autres expériences ont été faites. Dans le cadre de ces expériences, on constate que, dans certains pays du Sud, certaines entreprises abandonnées par les entrepreneurs, ont été relevées par les travailleurs et s'avèrent à nouveau productives. Ces travailleurs et leur famille ont à nouveau récupéré leur sécurité. Nous pensons qu'il faudrait également tenir compte de ces expériences.

Par ailleurs, concernant la question du salaire minimum, le document parle du gel des salaires minimum, notamment de la possibilité de l'ajuster en fonction de la déflation, ce qui signifie que mon pouvoir d'achat ne va pas être utile dans le processus de relance.

Nous pensons donc qu'il faudrait proposer un autre modèle économique où les travailleurs, la société pourront avoir voix au chapitre, et un modèle

dans lequel il y aurait une répartition des richesses parce que c'est finalement le travail qui génère cette richesse, et par conséquent le travailleur a tous les droits de participer avec sa famille et de profiter des bénéfices qui sont réalisés dans ces entreprises.

Original espagnol: M. ARIAS (gouvernement, République bolivarienne du Venezuela)

Mon gouvernement tient à féliciter le Comité plénier pour les efforts déployés pour la conclusion de ce débat. Par ailleurs, nous saluons l'initiative du Directeur général, M. Somavia, qui a répondu à l'appel lancé par plusieurs pays en vue de traiter la question de la crise. Si je ne m'abuse, cela fait à peine un an que nous avons commencé à nous pencher sur ces préoccupations. Il y a trois mois à peine que nous lui avons demandé de s'attaquer à ce sujet, ce dont il s'est acquitté avec diligence. Nous l'en remercions, ainsi que le Président, et toute l'équipe, notamment le Bureau, pour le travail accompli dans le cadre de ces débats.

Mon gouvernement souhaite faire quelques commentaires à propos de ce pacte. Nous reconnaissons les bonnes intentions, les efforts accomplis, et comme je l'ai dit auparavant, nous avons nous-mêmes souhaité que l'Organisation s'empare de ce sujet, en tant que tribune tripartite, sans égal dans le monde, et dont l'objectif est la promotion du travail décent et de la justice sociale.

Cela étant dit, nous avons quelques réserves, s'agissant de ce document, comme nous l'avons dit et répété. Selon nous, la sortie de la crise passe nécessairement par le rétablissement de la confiance. Or, comment rétablir la confiance sans identifier les véritables causes et responsabilités?

Un certain débat éthique était nécessaire qui n'a pas eu lieu. Les responsables, ou ceux qui ont une part de responsabilité dans cette crise, ne veulent pas de ce débat. Pourtant, à nos yeux, il est fondamental, car nous étions déjà en crise avant que la véritable crise n'éclate. On ne peut pas élaborer des plans de relance qui nous ramèneraient au point où nous en étions avant la crise.

Parce que, à ce moment-là, le monde était loin d'être parfait. Les éléments éthiques repris dans le document sur la mondialisation présenté par cette Organisation, ne suffisaient pas. Certains chiffres sont dramatiques. L'ancien rapporteur des Nations Unies, Jean Ziegler, a déjà dit qu'un enfant de moins de dix ans meurt toutes les cinq secondes à cause de la pauvreté. Qu'est-ce sinon un assassinat commis par le système? On ne peut pas œuvrer pour que cette réalité soit perpétuée.

Il faut qu'il y ait une véritable remise en cause des institutions financières internationales, de la dictature du dollar, des règles qui régissent le marché du commerce international.

Faire l'économie de cela, fuir devant cela, ne nous permettra pas de véritablement traiter les problèmes de fond qui sont à l'origine de la crise, de sorte que l'on se retrouvera dans la même situation, plus tôt qu'on ne le pense. Je conclurai donc en disant que je salue les efforts déployés, mais que ce pacte me semble insuffisant.

Original espagnol: M. SALDAÑA (travailleur, Pérou)

Nous sommes saisis du rapport final d'un projet très important, que nous avons baptisé Pacte mondial pour l'emploi.

Je viens du pays inca où se trouve une partie de l'Amazonie, poumon du monde, et ce pays doit être

lui aussi pris en considération dans l'accomplissement des différentes missions nécessaires pour le monde.

Nous souhaiterions – mais cela ressemble à un rêve – que tous les travailleurs jouissent d'un droit, le droit au travail formel. Même s'il s'agit pour le moment d'un rêve, nous aimerions qu'il devienne réalité. Nous souhaitons que l'Organisation internationale du Travail en prenne note, ainsi que du problème de la sécurité sociale pour tous les travailleurs du monde. En ce moment, sur toute la planète, et en particulier dans notre pays, la sécurité sociale disparaît peu à peu. La majorité des travailleurs n'a pas le droit d'avoir accès à des soins de santé.

Certains orateurs ont fait des déclarations très importantes sur le salaire minimum universel. Il a également été dit que cette question n'avait pas pu être prise en compte lors de cette session car elle avait été soumise trop tard. Je pense que la mise en place d'un salaire minimum universel est un souhait partagé par tous dans le monde. En tenant compte évidemment des monnaies de chaque pays, il faudrait un salaire minimum vital qui nous permette de survivre en tant qu'êtres humains.

Je lance un appel pressant à tous les chefs d'entreprise du monde pour qu'ils ne licencient pas de façon arbitraire, car cela ne fait qu'aggraver le chômage.

Pour finir, n'oublions pas les chômeurs; car, d'ici une vingtaine d'années, les avancées technologiques feront qu'ils seront de plus en plus nombreux. Si cela continue, l'Organisation internationale du Travail devrait changer de nom et s'appeler l'OITC, c'est-à-dire l'organisation internationale des travailleurs au chômage! C'est pourquoi, tout en défendant les travailleurs, nous ne devons pas oublier les chômeurs.

Original anglais: M. MONANI MAGAYA (ministre du Travail, du Service public et du Développement des ressources humaines, Soudan)

La délégation gouvernementale du Soudan approuve le Pacte mondial pour l'emploi. Nous considérons que c'est un document qui est très complet grâce à la participation des partenaires tripartites présents à la Conférence ainsi que des chefs d'Etat, des premiers ministres et des vice-présidents qui sont venus participer à la Conférence. Nous remercions l'OIT de les avoir invités à participer avec nous.

Les idées qui ont été formulées pendant cette session de la Conférence, et qui sont représentées dans ce Pacte, nous ont été très utiles. Nous comprenons maintenant très bien les raisons, les personnes et les institutions liées à la crise.

Nous comprenons également qu'une fois que nous aurons surmonté cette crise, le monde ne pourra rester le même; nous ne pourrions mener nos activités selon la même routine, il faudra procéder de façon différente.

Je crois que les recommandations formulées dans le Pacte seront très utiles aux gouvernements, qui les examineront et pourront s'en inspirer pour élaborer des mesures qui leur permettront de réduire les effets de la crise dans leur pays.

Au Soudan, nous allons également œuvrer avec nos partenaires et avec les autres parties prenantes afin de formuler un programme qui nous aidera à surmonter la crise dans notre pays. Nous avons prévu deux trains de mesures dont un pour le Soudan et son gouvernement.

Bref, nous considérons que l'OIT a fait un bon travail. Cette session de la Conférence a été historique pour nous tous, puisqu'elle a permis d'aborder un thème crucial: cette crise que nous vivons tous actuellement. C'est une conférence historique aussi parce que la manière dont elle s'est déroulée a été différente de celle de toutes les années précédentes.

Nous remercions le Directeur général du BIT pour son travail. Nous remercions le Conseil d'administration d'avoir formulé cette idée lors de sa dernière session au mois de mars et d'avoir insisté pour que la Conférence traite ce problème cette année, alors que nous traversons cette crise. Nous les remercions également de nous avoir aidés à élaborer cet ensemble de mesures. Nous remercions tous ceux qui y ont contribué et nous espérons qu'au sortir de cette crise nous mèneront nos affaires non pas selon la même routine, mais de manière différente de façon à protéger, en premier lieu, les travailleurs, à donner des emplois à nos jeunes et à minimiser les effets des gaz sur l'environnement pour le bien de nos populations et du monde entier.

Original anglais: M. AKE (gouvernement, Nigéria)

Je félicite le Président et les Vice-présidents, le Secrétaire général et les membres du Comité plénier pour le travail délicat qu'ils ont accompli en élaborant le Pacte mondial pour l'emploi.

Nous disposons ainsi d'une feuille de route pour riposter à la crise et pour créer des emplois décents, car ce n'est qu'ainsi que l'on sortira comme il se doit de cette crise.

Le pacte appelle le système multilatéral à renforcer sa collaboration et à soutenir les pays désireux d'optimiser les possibilités d'emploi dans des conditions équitables et coordonnées.

Le Nigéria appuie donc ce pacte et attend avec impatience son adoption et sa traduction dans les législations nationales.

Nous sommes convaincus de l'efficacité de ce pacte, que nous utiliserons et promouvrons dans notre région. Je vous remercie et vous transmets mes meilleurs vœux.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

La liste des orateurs étant épuisée, nous allons procéder à l'approbation du rapport du Comité plénier sur les réponses à la crise, c'est-à-dire du résumé des discussions du comité, contenu dans les paragraphes 1 à 310 du *Compte rendu provisoire* n° 19. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve le rapport?

(Le rapport – paragraphes 1 à 310 – est approuvé.)

**PROJET DE TEXTE INTITULÉ SURMONTER LA CRISE:
UN PACTE MONDIAL POUR L'EMPLOI: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous passons maintenant à l'adoption du projet de texte qui a pour titre *Surmonter la crise: Un Pacte mondial pour l'emploi*, que vous trouverez dans le *Compte rendu provisoire* n° 19A. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence adopte ce texte?

(Le projet de texte est adopté.)

Avant de poursuivre, je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cet exercice extraordinaire. Je félicite le Comité plénier pour l'esprit de coopération qui a présidé à ses négociations, même lorsqu'elles étaient difficiles et qu'elles se termi-

naient tard dans la nuit. Le résultat est un document qui contient une déclaration forte, clairement formulée, sur la crise économique et financière que nous traversons. Ce résultat montre que l'Organisation est à la fois respectée et pleine de vie, capable de réagir vite lorsque cela est nécessaire.

Le bureau du comité, les membres du comité et tout le personnel du secrétariat qui a participé à ses travaux méritent nos remerciements et nos félicitations. C'est pourquoi, au nom des membres du bureau de la Conférence, je leur fais part de notre reconnaissance.

La Conférence est maintenant invitée à visionner un enregistrement vidéo du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, qui nous délivre un message.

(Le message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à la Conférence internationale du Travail est diffusé en vidéo.)

Original anglais: M. BAN KI-MOON (Secrétaire général des Nations Unies)

C'est un privilège que de participer à cette cérémonie de clôture de la Conférence internationale du Travail, alors que c'est le 90^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail.

Je félicite mon ami Juan Somavia à l'occasion de son nouveau mandat. Le Directeur général m'a tenu informé de l'avancée des travaux de cette Conférence qui se tient à un moment critique. Les économies souffrent, l'angoisse monte, les gens sont tourmentés. Le défi est parfaitement clair. Comme le Directeur général l'a dit au début de la Conférence, nous devons aider les travailleurs, leurs familles ainsi que les entreprises à surmonter la crise et asseoir les fondements du travail décent en assurant la voie vers la reprise et la croissance durable.

Vous avez apporté une contribution essentielle. Vous avez axé votre réflexion sur une reprise donnant à l'emploi la place centrale. Vous avez mobilisé les dirigeants du monde pour qu'ils nous fassent part de leur expérience et s'engagent pour l'action, et vous avez lancé le Pacte mondial pour l'emploi.

Lorsque j'ai pris la parole devant votre Conseil d'administration en novembre dernier, j'ai encouragé l'OIT à augmenter sa contribution à la lutte contre la crise. Vous avez relevé le défi. Le Pacte mondial pour l'emploi répond directement aux préoccupations des travailleuses et des travailleurs. Il apporte des réponses aux entreprises, grandes et petites. Il prend en compte l'espoir des jeunes qui cherchent à s'insérer sur ce marché turbulent.

Dans quelques jours, l'Assemblée générale des Nations Unies va convoquer un sommet sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. Ce sommet sera suivi du Sommet du G8, qui aura lieu en Italie le mois prochain. J'y assisterai et je puis vous assurer que je porterai le message du Pacte mondial pour l'emploi, tout comme le pacte porte en lui le cœur et l'espoir des peuples du monde entier.

Mesdames et Messieurs, ce pacte est notre pacte à tous, il nous faut exploiter ce potentiel dans tout le système des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et du Conseil économique et social.

Une fois encore, je vous remercie d'être allés à l'essentiel – le travail décent, une mondialisation

équitable, la croissance durable pour tous. Continuez d'œuvrer pour la justice sociale.

Toutes mes félicitations car cette Conférence fera date.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Au nom de la Conférence, je tiens à remercier M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour son message de solidarité.

Le Pacte mondial pour l'emploi est en effet un texte qui concerne le système multilatéral dans son ensemble, tous les gouvernements et tous les peuples du monde.

Comme l'a dit M. Ban Ki-moon, le pacte met l'accent sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le travail décent, une mondialisation équitable et une croissance durable pour tous.

La Conférence est extrêmement reconnaissante au Secrétaire général de l'ONU de nous avoir donné l'assurance qu'il allait faire appel à tout le système multilatéral, uni dans l'action, pour mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi de manière concertée.

DISCOURS DE CLÔTURE

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous arrivons à la dernière partie de notre travail et je vous invite à écouter les discours de clôture.

Original arabe: M. ALLAM (employeur, Egypte; Vice-président employeur de la Conférence)

Cela a été un moment précieux et un grand honneur pour moi de représenter les employeurs à cet événement international marquant en ma qualité de vice-président de la Conférence. C'était également un honneur pour moi de travailler avec vous en ces moments difficiles que connaît le monde, je veux dire par là la crise économique et financière mondiale. J'ai eu la chance, par ma présence à la tribune de cette présidence ou dans les différentes réunions de m'informer des discussions qui ont porté sur les questions d'ordre national ou international, notamment en ce qui concerne la situation de l'emploi au niveau mondial et les conséquences de la crise financière économique et mondiale que traverse le monde.

J'ai également eu l'honneur de pouvoir participer aux débats concernant les conditions difficiles sur les plans économique et social que connaissent les travailleurs et les employeurs dans les territoires arabes occupés. Nous espérons tous que la crise mondiale prendra fin très rapidement entraînant la reprise économique et la croissance de l'emploi et qu'il sera mis un terme aux souffrances vécues par les travailleurs et les employeurs dans les territoires arabes occupés.

Cette Conférence a été en réalité différente de toutes les autres conférences auxquelles j'ai participé au cours des dernières années et je pense que ces changements ont été perçus par tous les participants à la Conférence, qui en ont également tiré parti. Lors de cette conférence, nous avons encore une fois montré qu'il est possible, grâce au dialogue constructif entre tous, de réaliser ce qui pouvait sembler impossible.

Le Conseil d'administration de l'OIT, qui se réunira cet après-midi, accordera j'en suis certain la plus grande attention aux décisions de cette Conférence et il prendra également note de l'esprit de coopération constructif qui a régné au cours des

discussions, et qui est la preuve que la Conférence internationale du Travail est le forum idéal pour réaliser les aspirations des trois parties. Nous devons souligner ici que l'un des résultats principaux de cette Conférence est le Pacte mondial pour l'emploi que nous avons adopté pour sortir de cette crise, par le biais de l'emploi. Ce thème est celui que nous allons porter avec nous lors de notre retour dans nos pays. Nous allons transmettre ce slogan lors des dialogues nationaux et dans le cadre de ces dialogues et nous allons discuter des politiques sociales, des politiques concrètes de l'emploi, qui ont été proposées par l'Organisation internationale du Travail.

En insistant sur les moyens de sortir de la crise, nous serons dans une position plus forte et plus saine et cela est de loin meilleur que de simples paroles. Il est très important d'agir rapidement plutôt que de se contenter de parler.

Nous devons donc nous mettre au travail. Nous devons mettre en œuvre tous ces instruments proposés par des experts possédant les techniques, les compétences et la science nécessaire dans ce domaine, et c'est ce qui nous permettra de sortir plus rapidement de ce tunnel.

Le travail technique accompli au sein du Comité plénier en vue de traiter de la crise de l'emploi était remarquable. Les trois parties constituantes ont également effectué un travail excellent dans les différentes commissions, que ce soit dans la commission de l'égalité ou la commission sur le VIH/sida. Le dialogue et les discussions se sont déroulés dans un esprit de franchise et d'objectivité et ont démontré l'importance du dialogue pour instaurer la confiance entre les partenaires. De même, la Commission de l'application des normes s'est acquittée de son travail au mieux cette année et nous espérons que les trois parties constituantes s'engageront à accomplir ce que proclame notre organisation de droits et de devoirs qui doivent être respectés par toutes les parties concernées.

En conclusion, je voudrais vous présenter à vous tous mes remerciements les plus sincères. Je voudrais remercier surtout toute l'équipe du Secrétariat extrêmement compétente qui m'a apporté une aide très précieuse et je voudrais remercier plus spécialement la responsable de cette équipe, dont je salue ici la compétence et l'efficacité.

Je remercie également l'équipe des traducteurs et interprètes, grâce à laquelle, nous avons pu communiquer entre nous et nous comprendre.

Original anglais: M. ZELHOEFER (travailleur, Etats-Unis; Vice-président travailleur de la Conférence)

Ce fut un grand plaisir et un grand honneur pour moi et mon organisation, la Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles, que d'être élu à la vice-présidence de cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Je tiens à remercier très sincèrement les délégués travailleurs pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je tiens également à féliciter le Président de la Conférence, M. Khandker Mosharraf Hossain, le vice-président gouvernemental, M. Palma Caicedo, et le vice-président employeur, M. Allam, pour leur fructueuse coopération.

Avec l'aide précieuse du secrétariat, notre travail a été très productif. J'ai été très honoré de servir une conférence qui a vu l'intervention d'un nombre record de chefs d'Etat, ce qui montre l'engagement

parmi les dirigeants des pays du monde à travailler ensemble pour surmonter la crise actuelle.

Comme nous le savons tous, cette conférence s'est tenue à un moment historique, les travailleurs du monde entier devant faire face au chômage et à toutes sortes de problèmes sociaux en raison de cette crise économique et financière dévastatrice sans précédent. Cette situation a rendu nécessaire une réaction urgente et complète de la part de l'ensemble des mandants. Nous pouvons nous féliciter, à juste titre, d'avoir pu présenter au monde un Pacte mondial pour l'emploi qui nous fournit à tous un cadre politique et des outils de base pour réagir à la crise.

J'aimerais commencer par saluer l'adoption du programme et du budget – et l'appui dont ils bénéficient de la part du gouvernement des Etats-Unis – pour le prochain exercice biennal. J'espère que les ressources financières ainsi affectées nous permettront de mettre en œuvre nos programmes importants et de relever les nouveaux défis.

Le Comité plénier sur les réponses à la crise s'est réuni au bon moment pour traiter des défis les plus urgents auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Les travailleurs sont tout particulièrement touchés par la crise: ils perdent leur emploi, leur épargne et leur retraite et nombre d'entre eux retombent ou tombent plus bas dans la pauvreté.

La conscience de l'urgence de la situation au sein du comité a permis l'adoption d'un Pacte mondial pour l'emploi qui est véritablement historique. Faisons en sorte que ce pacte profite à tout le monde. Il fournit une série de mesures de riposte à la crise qui tombe à point nommé et qui est complète et ambitieuse. Non seulement il traite les défis les plus immédiats, mais il jette en outre les bases d'une mondialisation équitable et de la prospérité et de la justice sociale pour tous. Une mondialisation qui profite à tous et non à une minorité.

A cette occasion, je voudrais rappeler les éléments fondamentaux du Pacte, à savoir: une réponse coordonnée à l'échelle mondiale pour faire du travail décent une réalité, en se fondant sur la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable; une réglementation des marchés financiers mondiaux pour veiller à ce qu'ils servent l'économie réelle; la création d'emplois de qualité, via des investissements dans les services publics et les infrastructures; un environnement propice à la création d'emplois, par la promotion d'entreprises durables, de coopératives et d'une économie sociale plus inclusive; l'accroissement de la demande globale cumulée, via une relance tirée par les salaires; un engagement constant et durable des employeurs et des travailleurs à recourir à la négociation collective; le rôle d'anticipation des gouvernements en tant qu'employeurs, fournisseurs et organes de régulation pour ce qui est de respecter et de promouvoir la négociation collective et le dialogue social; la mise en place d'une protection sociale adéquate pour tous, à titre d'objectif prioritaire, pour instituer un socle universel de protection sociale; la création d'un paradigme de commerce et de développement mondial, qui permette aux pays en développement d'avoir une certaine marge de manœuvre sur les plans politique, budgétaire et juridique pour mettre au point leur propre base industrielle; tirer parti de l'atout de l'OIT, c'est-à-dire le corpus des normes internationales du travail, notamment ses principes et droits fondamentaux au travail, pour coordonner les politiques et non seulement éviter le nivèlement

par le bas, mais aussi relever le niveau de dignité humaine dans le cadre du travail.

Nous avons maintenant besoin de mécanismes pour veiller à ce le Pacte devienne une réalité et qu'il soit mis en œuvre par les mandants de l'OIT et les autres organisations internationales à grande échelle et avec succès.

La Commission de l'application des normes s'est déroulée dans un contexte de crise économique plus large. Les répercussions négatives de la crise sur le respect des droits des travailleurs et des normes du travail, comme cela a été souligné dans d'autres commissions, est source de vives préoccupations. La discussion générale s'est concentrée sur le rôle des normes dans les stratégies de développement et en particulier sur l'importance et la pertinence des principes et droits fondamentaux au travail, de la protection des salaires ou des normes relatives à l'emploi et à la protection sociale pour sortir de cette crise.

S'agissant des cas spécifiques, je regrette que, une fois de plus, la question des femmes de réconfort au Japon n'ait pas été traitée à la commission. J'attire également votre attention sur les nombreux cas de violation ou de non respect de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et de la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949. Ces deux conventions sont celles qui sont le mieux à même de concrétiser les objectifs susmentionnés et elles sont d'autant plus importantes si nous voulons parvenir à un consensus tripartite et trouver des solutions efficaces pour surmonter cette crise et relever les défis qui se présentent à nous maintenant mais aussi auxquels nous devons faire face à l'avenir.

En dépit des bons résultats de ces discussions, bien accueillis par les travailleurs, je relève tout de même que nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord sur les paragraphes concernant le Guatemala et le Costa Rica. Nous n'avons pas non plus abouti à un accord sur une mission pour le Pérou. Je vous renvoie à la séance spéciale sur la Birmanie/Myanmar au sujet de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, et la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et j'attire votre attention sur l'attaque très regrettable qui a été menée à l'encontre d'un délégué travailleur de ce pays.

Je me félicite des conclusions et du travail assidu et digne d'éloges accompli par la Commission de l'égalité. Leurs conclusions ont démontré clairement que nous sommes encore loin d'atteindre l'égalité hommes-femmes. Il nous faut poursuivre nos efforts et adopter différentes méthodes afin de combattre ces inégalités, notamment au niveau de l'emploi et de la différence salariale entre les hommes et les femmes. Un soutien proactif et des conditions plus propices sont nécessaires si nous voulons progresser. Les normes internationales du travail devraient donc jouer un rôle clé en vue d'arriver à une égalité entre les sexes.

La commission a conclu que c'est surtout en temps de crise que les femmes sont le plus durement touchées et que les progrès enregistrés sur plusieurs années peuvent être très rapidement perdus.

C'est ce qu'il faut éviter à tout prix, il faut riposter à la crise et pour ce faire, il faut s'occuper du sort particulier des femmes qui est différent de celui des hommes. Le plus important est l'adoption d'une vision sur le long terme afin d'arriver à cette égalité

hommes-femmes. Et il nous reste pas mal de pain sur la planche.

J'espère que, lorsque l'on parle de riposte à la crise, on n'oublie pas d'y intégrer pleinement et sous différentes formes les questions de parité et de placer l'égalité hommes-femmes au cœur de la réponse apportée dans le cadre du travail décent.

La Commission sur le VIH/sida et le monde du travail a terminé la première partie de sa discussion, qui doit se tenir sur deux années, au sujet d'une norme internationale pour lutter contre le VIH/sida en tant que menace transnationale et universelle pour la race humaine.

Nous devrions avoir là un instrument fort et je répète que les travailleurs ont une forte préférence pour une convention. Je suis déçu de voir les nombreux échappatoires trouvés par les gouvernements pour éviter de prendre toute disposition contraignante et de mobiliser des ressources qui pourraient transformer les discours politiques en actions concrètes. Cela dit, je me réjouis de l'importance qui a été accordée à la santé et à la sécurité au travail, et également des mentions importantes faites au sujet de la protection de la vie privée et de la lutte contre la discrimination.

Cela dit, je regrette beaucoup que des mesures de protection importantes pour les migrants – par exemple l'interdiction des tests de dépistage à l'arrivée – n'y figurent pas. En outre, le texte est bien trop vague en ce qui concerne la protection de la maternité. Il faudra poursuivre la discussion sur un certain nombre de ces questions, l'an prochain, notamment la divulgation du statut VIH pour des raisons de sécurité professionnelle, ainsi que la protection des travailleurs et la lutte contre la discrimination. J'espère ardemment un langage plus vif dans l'instrument.

Le Rapport global sur le travail forcé et le coût de la coercition montre, et c'est alarmant, que 12,3 millions de personnes continuent de connaître l'esclavage, la servitude pour dettes, la traite des êtres humains et d'autres formes de travail forcé.

On déplorera que des formes de travail forcé perdurent, comme la servitude pour dettes, l'exploitation de la main-d'œuvre, le travail pénitentiaire, et le travail obligatoire dans les services publics et autres, ainsi que dans les zones franches d'exportation soient insuffisamment exposées dans le rapport.

Le groupe des travailleurs, qui souscrit aux grandes lignes du plan d'action proposé, a également exhorté à ce que des mesures additionnelles soient prises, notamment pour s'attaquer à un certain nombre de causes fondamentales du travail forcé et aider les mandants à renforcer leurs capacités de lutte contre le travail forcé. Je dois dire que je m'inquiète des effets de la crise et du risque de voir toujours plus de personnes devenir victimes du travail forcé, sous ses diverses formes. Pour finir, je tiens à redire en toute clarté que les travailleurs refusent catégoriquement le travail forcé, sous quelque forme que ce soit, et continueront à le combattre.

Je conclurai en formant l'espoir que le Pacte mondial pour l'emploi sera à la hauteur des attentes et je nous invite instamment à tous le matérialiser. La crise est le plus grand défi qui se pose aujourd'hui devant nous.

Permettez-moi, pour finir, de remercier le Directeur général, le personnel du BIT ainsi que les inter-

prètes, qui ont travaillé sans relâche pour assurer le succès de la présente Conférence.

Je vous remercie de votre attention et de votre présence à cette Conférence historique et vous souhaite à tous un bon retour dans vos foyers. Je souhaite que notre travail se poursuive demain, dans les mois qui viennent et dans les années qui suivent. L'Ambassadeur Rapacki a cité Cesar Chavez. J'aimerais, quant moi, saisir cette occasion pour citer le sénateur américain Francis Robert Kennedy qui a dit, un jour: «D'autres voient les choses comme elles sont et demandent pourquoi elles sont ainsi. Moi, je rêve de choses qui ne sont pas encore et je me dis: 'Pourquoi pas?'».

Original espagnol: M. PALMA CAICEDO (gouvernement, Equateur; Vice-président gouvernemental de la Conférence)

Nous sommes arrivés au terme de cette Conférence. Dans quelques heures, chacun d'entre nous retournera dans son pays pour reprendre ses responsabilités habituelles, certains en tant que responsables syndicaux des travailleurs, d'autres en tant que dirigeants d'organisations d'employeurs et d'autres enfin, comme moi, en tant que responsable de la mise en œuvre des politiques et des programmes gouvernementaux.

Les débats, au cours de cette Conférence, ont été intenses, passionnés et passionnants. Nous avons pu confronter nos idées et points de vue, et partager nos différentes visions de la réalité. Nous nous sommes enrichis en écoutant les brillants discours des orateurs et des participants à cette Conférence. Nous avons, également, eu le privilège d'assister, au cours de cette conférence, aux interventions d'illustres invités et de dirigeants internationaux qui, forts de leur expérience d'hommes d'Etat, ont contribué de façon riche et intelligente à notre compréhension de l'actuelle crise mondiale sans précédent qui affecte des millions de gens partout dans le monde et témoigne de l'effondrement d'un système considéré, jusqu'à présent, comme unique et infail-
lible.

Il y a plus d'un siècle, la question sociale a été soulevée en Europe, suite aux excès provoqués par une industrialisation déshumanisante et une économie du *laissez faire et laissez passer*, où l'Etat-gendarme n'avait qu'un rôle passif, dans une société où le marché était censé réguler seul les activités économiques. Les travailleurs étaient considérés comme de simples marchandises, comme des produits dont la valeur dépendait de la fluctuation de l'offre et de la demande sur le marché.

C'est pourquoi, aujourd'hui encore, on se trompe lorsque l'on parle de marché du travail. Certes, les progrès atteints grâce à l'industrialisation et aux nouvelles idées libérales sous-jacentes ont été synonymes d'avancées par rapport à la situation d'esclavage et de servitude dans laquelle le monde était alors plongé. Mais, ce progrès a rapidement laissé place à une toute autre réalité, dramatique elle, où la majeure partie de l'humanité était exclue du progrès.

Les laissés-pour-compte ont commencé à réagir face à cette situation dramatique et de nouvelles idées ont vu le jour. Il a, ainsi, été question de nouveaux droits, de nouvel ordre mondial, de droits sociaux, de droits du travail et de protection sociale. Il a aussi été question de réduire les inégalités entre les pays en ce qui concerne les conditions économiques et sociales de production.

L'OIT a été créée il y a 90 ans, dans le cadre de l'ancienne Société des Nations, par le traité de Versailles qui avait mis un terme à la première guerre mondiale. Dans l'une de ses premières déclarations, l'OIT condamnait expressément la conception du travail considéré comme une simple marchandise et défendait l'existence d'un travail plus humain.

Par la suite, cette organisation, unique en son genre au sein du système des Nations Unies en raison de son fonctionnement tripartite, n'a cessé d'évoluer et de conclure des accords et des conventions internationales, dont les principales dispositions ont été transposés au fil des ans dans les législations nationales des pays, et ont été reprises par les constitutions nationales.

Nous traversons aujourd'hui une nouvelle crise mondiale. Comme cela a été rappelé à maintes reprises lors de cette Conférence, cette crise, au début financière, est devenue une crise structurelle. Et, nous nous voyons désormais confrontés à une crise sociale résultant notamment de l'échec d'un modèle économique et politique dominé par la dictature du marché et la déréglementation et la flexibilisation du marché du travail. Cette crise n'a pas eu simplement pour effet de précariser les conditions de travail, elle s'est aussi révélée incapable de créer ou même de conserver les emplois.

Aujourd'hui nous devons relever un défi. Nous devons mettre en œuvre de nouvelles idées qui nous permettront de surmonter la crise et ses effets. Nous devons tout essayer et faire preuve de créativité pour construire une nouvelle société fondée sur le travail décent et productif. Nous devons remettre à l'ordre du jour la question de la justice sociale et ces principes. Nous devons discuter et approuver un pacte pour l'emploi décent et des pactes locaux dans le cadre du dialogue social tripartite.

Je suis convaincu que cette Conférence est l'une des plus importantes et des plus réussies de l'histoire de l'Organisation. Elle se déroule à un moment clé. Elle a réuni, comme il y a 90 ans, les plus brillantes initiatives pour que nous puissions relever les défis ensemble.

Il n'est plus temps de se lamenter. Il s'agit maintenant, pour chacun d'entre nous, de déployer tous les efforts possibles pour éviter, en ces temps difficiles, de sombrer dans la crise.

L'OIT n'a pas vieilli. Elle est au contraire à la croisée des chemins. C'est le moment pour elle de se rénover et se revigorer.

Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier le Directeur général, ainsi que les membres du bureau principal, le Président de la Conférence, mes collègues vice-présidents, les services de soutien technique et le secrétariat, et à M^{me} Althea Wright-Byll.

C'est pour moi un véritable honneur d'avoir partagé cette responsabilité avec des personnes d'une extraordinaire qualité humaine et d'une grande efficacité. Nous avons formé une grande équipe qui a fonctionné quasiment à la perfection, comme une horloge suisse.

Je voudrais également remercier les coordinateurs régionaux, les membres des différentes commissions, les délégués gouvernementaux, les travailleurs, les employeurs, ainsi que vous tous. Merci pour tout. Je vous félicite pour votre participation à cette Conférence.

Enfin, je voudrais dire que le changement est possible; qu'un nouveau monde éthique et tolérant est possible; qu'une nouvelle société est possible. Tra-

vaillons et luttons ensemble pour une nouvelle société: la société du travail.

L'un de nos héros national, Eloy Alfaro, nous a laissé un message d'espoir, qui est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Ce message dit que les heures les plus obscures sont les plus proches de l'aurore. Nous attendons avec impatience l'avènement de cette aurore glorieuse de liberté pour nos peuples. Je vous transmets les salutations de mon peuple équatorien et de son Président Rafael Correa Delgado.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

Permettez-moi de vous remercier sincèrement pour tout ce que vous avez accompli au cours de cette Conférence. C'est sans aucun doute un moment particulièrement important dans l'histoire de l'Organisation internationale du Travail et vous en êtes tous les auteurs.

Monsieur le Président, vous avez présidé une Conférence remarquable. D'une voix forte et sur un ton aimable, vous nous avez fait sentir votre présence. Je vous en remercie.

Je remercie également les Vice-présidents qui ont soutenu ces travaux et pour leurs trois interventions de ce matin. Vous avez tous mis l'accent de manière complémentaire sur différentes perspectives, parce que vous appartenez à des groupes différents, mais vous avez aussi renforcé l'OIT par vos propos. Je vous en suis profondément reconnaissant.

J'aimerais dire un mot de l'ensemble des activités de la Conférence.

En ce qui concerne la Commission de l'égalité, nous devons certainement continuer à progresser, en gardant le pied sur l'accélérateur, qu'il s'agisse de lacunes en matière de paiement, de discrimination ou d'autres aspects.

Il ressort des débats que nous devons établir clairement un lien entre l'égalité des sexes et le Pacte mondial pour l'emploi: dans la mise en œuvre du pacte, c'est un point que nous devons garder sans cesse à l'esprit pour nous orienter dans chacun des domaines que nous avons mis en évidence, qui font l'objet de notre consensus. Je tiens à dire aussi que le pourcentage de femmes participant à la Conférence – vous savez que c'est un thème que j'aborde constamment – a augmenté: ce pourcentage, de 25 pour cent l'année dernière, est passé à 28,5 pour cent cette année. Pourquoi ne pas nous fixer l'objectif de 35 pour cent pour l'année prochaine? Seriez-vous d'accord? Allez-y, faites-le! (Je vois des amis qui sourient. Ne riez pas, nous y parviendrons).

Au sujet du VIH/sida, j'estime que les travaux préparatoires que vous avez réalisés sont excellents. Des différences persistent toutefois et nous devons nous préparer pour parvenir à un résultat important l'année prochaine. Cette question, telle qu'elle a été présentée par le bureau du comité, est certainement universelle et c'est une question qui fait appel à notre capacité morale de répondre à ces types de situation. Je vous remercie pour ce que vous avez déjà accompli.

En ce qui concerne la Commission de l'application des normes, vous connaissez mon opinion: c'est un élément clé du processus de supervision par les pairs qui a lieu chaque année et un élément essentiel de notre structure de supervision. Je pense aussi qu'il faudra veiller à ce que les discus-

sions se déroulent dans un respect mutuel entre tous les participants.

J'aimerais dire aussi que, cette année, nous célébrons le dixième anniversaire de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Je l'ai dit à l'ouverture de la Conférence et lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants, et je le répète aujourd'hui: il nous manque 14 ratifications. Je sais bien qu'une ratification ne signifie pas que les choses changent du jour au lendemain mais, si nous pouvons obtenir la ratification universelle de la convention dans un délai raisonnable, nous enverrons un message politique extrêmement fort, un message qui incarnerait l'essence des valeurs que nous défendons.

J'invite donc les pays qui n'ont pas encore ratifié cette convention à le faire. Je sais bien qu'il peut y avoir des problèmes, que vous devez parfois examiner la législation. Il ne s'agit pas toujours d'un manque de volonté politique, mais pourquoi ne pas tenter de le faire? Pourquoi ne décidez-vous pas que c'est pour vous une priorité, pour que nous puissions dire un jour, à cette Conférence, que la convention n° 182 a été ratifiée par tous les pays du monde? Je ne saurais trop vous encourager à agir dans ce sens.

Notre programme et notre budget ont été approuvés avec 98 pour cent de votes favorables! Ceux d'entre vous qui participent à cette Conférence depuis des années savent bien que cela n'a pas été facile dans le passé d'obtenir un nombre aussi élevé de votes favorables. Nous y sommes parvenus ici. C'est peut-être un symbole de ce qui arrive à cette Conférence et je tiens à remercier tous les pays qui ont estimé qu'il leur revenait d'aller de l'avant et d'accepter un vote favorable, pour un budget qui a obtenu le niveau de soutien le plus élevé depuis de très nombreuses années. Donc un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus pour l'approbation du budget.

Vous avez vu mon rapport sur la Palestine. Je l'ai dit au début, la situation demeure intolérable pour un grand nombre de personnes. Espérons que le contexte international d'aujourd'hui nous permettra d'avancer et que nous assisterons à la naissance d'un Etat palestinien indépendant. Mais je dois dire que, pour l'instant, dans les conditions actuelles, c'est une question extrêmement complexe et je crois qu'il est très important que nous élaborions ce rapport annuel pour le soumettre à votre examen et à votre analyse.

Il en va de même pour le rapport sur le travail forcé que je vous ai présenté. Il est inacceptable aujourd'hui que le travail forcé existe encore dans notre monde: à vous de décider comment vous souhaitez aller de l'avant sur ces dossiers.

Si j'évoque ces diverses questions, c'est parce que, derrière chacun de vos débats sur ces grands thèmes, les fonctionnaires du BIT étaient là à vos côtés, en coulisses, dans les bureaux, ici, la nuit, pendant que vous dormiez, et je tiens à les remercier tous, en votre nom. Il s'agit notamment de Paulo Bárcia, Althea Wright-Byll, Ricardo Hernández Pulido, ainsi que de notre excellente équipe d'interprètes et de traducteurs. Je remercie aussi l'ensemble du personnel qui s'est occupé de la préparation des documents, ainsi que les techniciens qui étaient à l'œuvre pour chacune des commissions, et tous les membres du personnel des secrétariats des commissions.

Et permettez-moi en particulier de remercier les membres du département PROTOCOLE et Terry Powell et son équipe, qui ont fait un travail remarquable. J'ai évoqué ce point l'autre jour pendant le Sommet et je le souligne encore: le succès d'un sommet repose en grande partie sur une bonne maîtrise des questions protocolaires. Lorsqu'on a affaire à des présidents, à des personnalités de haut rang, le protocole doit être irréprochable, faute de quoi les choses peuvent devenir très compliquées, c'est pourquoi je tiens à remercier M^{me} Powell pour l'excellent travail qui a été fait dans ce domaine.

Et puis, permettez-moi de remercier les membres de mon Cabinet – qui sont les personnes avec qui je collabore le plus étroitement – María Angélica Ducci et toute son équipe, qui ont, bien entendu, joué un rôle décisif. Je tiens à remercier également mon assistante personnelle, May Ontal.

Excusez-moi d'avoir consacré tant de temps à vous parler du personnel du BIT mais j'estime que, vu l'engagement si concret d'un si grand nombre de personnes, qui veillent à ce que tout soit prêt le lendemain matin, que les traductions soient faites à temps, que les documents soient disponibles, il est de ma responsabilité de mettre en valeur ce travail et de vous remercier tous, car je sais que vous êtes tous conscients de la quantité énorme de travail que représente cette Conférence.

J'en viens maintenant au Pacte mondial pour l'emploi. A l'ouverture de cette Conférence, je crois que nous avions tous le sentiment que l'histoire nous mettait à l'épreuve. Nous avions pris la décision de traiter de cette question, mais nous ne savions pas encore comment nous allions procéder, ni quel serait le résultat de ce dossier particulier à bien des égards. L'an dernier, nous avions déjà accompli un acte historique en adoptant la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Mais c'était là une entreprise qui relevait vraiment de la compétence interne de l'OIT, une décision de l'Organisation par laquelle nous adoptions une ligne d'action et procédions à des changements internes relatifs à la gestion et la structure de l'Organisation. En somme, cette Déclaration nous a permis de façonner un système de valeurs et de nous donner une direction vers laquelle tendre.

Mais le Secrétaire général de l'ONU n'était pas directement concerné. Alors que cette année nous étions vraiment au centre de l'attention du monde entier et nous avons élaboré un instrument destiné à être utilisé par tous. La situation est donc radicalement différente. Certes, ces deux documents feront date, mais les incidences du Pacte mondial pour l'emploi sont d'une importance considérable.

Notre rapporteuse, qui a fait un travail admirable, a présenté ce travail d'excellente manière. Elle a dit quelque chose de très important, à savoir que c'était le premier texte visant à combattre la crise définissant une ligne politique mondiale à avoir été adopté d'un commun accord. Et c'est parfaitement vrai, bien sûr. Certes, nous avons le G20, il va y avoir des sommets sur la crise, ainsi qu'une réunion des membres des Nations Unies. Il y a eu déjà des réunions ici ou là, mais nous n'avions jamais encore élaboré d'accord mondial sur les mesures à prendre pour faire face à la crise, avec un certain nombre de directives précises, sans qu'il s'agisse pour autant d'un catalogue de solutions uniformes censées convenir à tous. A cet égard, le pacte est réellement novateur.

Il s'agit donc d'une contribution à tous les débats en cours et aux questions que nous nous posons sur l'avenir du système financier et sur les plans de relance. Nous donnons une orientation et nous préconisons aux responsables et aux décideurs dans le monde de tenir compte de ce premier accord mondial sur la ligne d'action à adopter pour remédier à la crise. Pourquoi? Parce que ce document émane des acteurs de l'économie réelle. Il est d'ailleurs symbolique qu'une crise, qui a été provoquée par une mauvaise gestion du système financier et qui a par la suite eu des incidences sur l'économie réelle dans le monde entier et non seulement sur les milieux de la finance, n'ait pas été prise en main par ce système qui, lui, ne s'en est toujours pas rétabli. Non, cette volonté émane de l'économie réelle, de vous, du monde du travail.

Et cela, nous avons commencé à le concevoir clairement dès novembre dernier. Pourquoi en novembre précisément? Parce que nous avons un cadre dans lequel travailler. Nous avons cherché à savoir si le cadre du travail décent pouvait nous être utile et sommes convenus que c'était bien le cas. Nous avons pris les dispositions nécessaires pour pouvoir venir à bout de l'élaboration du Pacte mondial pour l'emploi que vous avez adopté aujourd'hui. Je crois que c'est un outil fondamental, et il faudra le faire savoir. Nous devons établir haut et fort que nous proposons un plan de bataille pour l'économie réelle, un projet pour la lutte contre la crise axé sur la production, sur l'entreprise et le lieu de travail, sur l'investissement et la protection sociale, un projet visant à assurer que nous parvenons à créer des emplois, mais des emplois de qualité, tout en traitant parallèlement, de façon juste et adéquate, les problèmes qui peuvent se poser à court terme.

Tous ces éléments que vous avez combinés dans ce Pacte mondial pour l'emploi représentent un ensemble de mesures pratiques très concrètes, en prise directe avec le fonctionnement de l'économie. Cela n'a rien à voir avec les mécanismes mis en place par la finance qui, eux, n'ont rien à voir avec le monde du travail. Je crois que nous devons être très sûrs de nous, être confiants dans la valeur de ce que nous avons fait car, bientôt, on nous dira qu'il y a des signes de reprise, que les choses vont mieux et que, finalement, ce Pacte mondial pour l'emploi n'est pas indispensable et que tout peut reprendre comme avant.

Je tiens à vous remercier car c'est vraiment une feuille de route extrêmement importante, pour l'OIT, pour vous, pour les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et sans aucun doute pour le BIT.

La deuxième dimension de cette Conférence était le Sommet. Réunir ici ces chefs d'Etat, ces présidents, les entendre tenir ces propos, entendre les vice-présidents, les quelque 150 ministres ou représentants de gouvernements prendre la parole, ainsi que les représentants des employeurs, des travailleurs et les orateurs invités dans les tables rondes: de toute évidence, nous avons eu un soutien politique très fort dans deux domaines. D'abord, un soutien à l'OIT et un soutien pour les travaux que l'Organisation a menés dans le cadre de ce Pacte mondial pour l'emploi, mais ces deux choses sont liées. Quelle conclusion faut-il en tirer lorsqu'il y a ce niveau de soutien politique? La conclusion est que ce soutien va de pair avec une attente politique très élevée à l'égard de l'OIT. Je préfère avoir à

répondre à ces attentes très élevées que de faire face au problème inverse, à savoir l'absence de soutien et d'attentes à l'égard de l'OIT.

Cela nous impose une responsabilité très lourde, il va falloir maintenant agir très rapidement avec le Pacte mondial pour l'emploi. D'autre part, la plupart des chefs d'Etat nous ont parlé de l'avenir, et il s'agit de l'avenir de l'OIT.

Pourquoi les présidents viennent-ils à la tribune de l'OIT pour dire: «Il faut prendre des mesures pour réparer le système»?

Au cours de l'une des tables rondes, il y a eu une discussion très intéressante, le modérateur de la discussion disait: «Est-ce un problème interne au système ou est-ce un problème à l'intérieur du système?». Il y a beaucoup de réponses différentes que l'on peut apporter, mais ce que nous savons, et cela il n'y a aucun doute à cet égard, c'est que nous avons besoin d'un système meilleur. C'est ce que nous ont dit les présidents. Mais pourquoi viennent-ils à la tribune de l'OIT pour le dire? Voilà quelque chose qui est particulièrement important pour nous. Je crois qu'ils avaient à l'esprit, de manière plus ou moins évidente, un fait simple, c'est que l'on ne peut pas mettre en place un nouveau système de gestion, un système plus juste, moins nocif pour l'environnement, une mondialisation plus équitable sans impliquer les acteurs de l'économie réelle, sans le système productif.

On ne peut pas s'adresser au FMI pour mettre en place un système global plus équilibré; peut-on s'adresser à l'OMC pour lui poser cette question ou à la Banque mondiale? Non. Ces chefs d'Etat sont venus porter ce message ici, à la tribune de l'OIT. Je crois que nous avons à assumer cette responsabilité qui nous est imposée par notre Constitution, la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et par ce Pacte mondial pour l'emploi.

Il faudra que nous commencions à réfléchir à toutes ces questions que les présidents et chefs d'Etat ont évoquées. Il ne s'agit pas pour autant de nous écarter de nos fonctions essentielles habituelles, non; mais c'est dans l'exercice de ces fonctions que nous devons garder à l'esprit le but ultime. C'est le message essentiel que ces chefs d'Etat nous ont laissé.

J'aimerais évoquer une question pour laquelle je n'ai pas encore tout à fait la réponse mais qui a trait aux activités avec d'autres organisations internationales. Un certain nombre d'entre vous m'ont dit: ce Pacte mondial pour l'emploi, c'est quelque chose d'extraordinaire, c'est quelque chose qui va lancer la réflexion, qui va promouvoir le tripartisme, etc., mais nous aurons besoin de moyens. Ne pourrions-nous pas nous réunir avec le FMI et la Banque mondiale? Ces institutions diraient: «Ce Pacte mondial pour l'emploi, c'est très bien, mais voilà ce que vous devriez faire.»

Ce sont là des questions politiques, qui m'ont été posées pendant la Conférence. Je me contente de vous les transmettre. Je n'ai pas la réponse. Nous allons essayer, bien entendu, de convaincre ces institutions et d'autres encore que les objectifs que nous avons définis sont légitimes et tenter de les amener à œuvrer pour leur concrétisation. Je rappelle cependant que vos pays sont représentés au sein de ces institutions. Ce n'est donc pas à moi tout seul de tenter de convaincre M. Strauss-Kahn ou M. Zoellick – avec qui j'ai du reste d'excellentes relations et avec qui je vais certainement débattre de

tous ces points. C'est aussi à vous, représentants, de donner des instructions, de saisir de ces questions vos gouvernements, d'appeler à leur sujet l'attention de vos ministères de l'Intérieur ou des Finances. C'est à vous de leur demander de réfléchir à ce que vous pouvez faire, de leur parler de ce que nous avons dit à Genève, dans cette enceinte tripartite, de leur rapporter ce que vos représentants font au sein de ces institutions. La balle est dans votre camp.

Pour toutes ces raisons, je voudrais remercier maintenant tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du pacte, particulièrement M. Rapacki, qui a joué un rôle clé, M. Trotman, M. Funes de Rioja, M. O'Reilly et M^{me} Burrow. Je vous remercie aussi d'avoir tenu des propos élogieux sur la façon dont le personnel du BIT vous a appuyé. Je remercie aussi M. Rapacki et M. Funes de Rioja des compliments qu'ils m'ont adressés.

Maintenant, et ce sera ma conclusion, il faut nous demander quelle doit être l'étape suivante. Ce qui m'apparaît très clairement, c'est que le Bureau doit mettre toute son énergie à vous soutenir dans l'action que vous entreprendrez pour assurer le suivi de ce pacte, en portant une attention particulière aux régions car, l'une des caractéristiques essentielles du texte, c'est qu'il prévoit des différences dans l'action selon le pays, la région ou la sous-région. Je signale à ce sujet que les ministres du Travail des pays de la CEDEAO et leurs homologues des pays du MERCOSUR se sont réunis pendant la session de la Conférence et qu'ils ont déjà fait une déclaration dans laquelle ils annoncent leur intention de collaborer.

Nous entendons donc nous mettre à votre service. Il nous faut encore réfléchir comment nous organiser en interne pour vous appuyer de la façon la plus efficace à cette fin. Il nous faut aussi, j'y reviens, approcher le système multilatéral et effectuer toutes les activités de suivi nécessaires. Nous vous rendrons compte de tout ce que nous aurons fait entre aujourd'hui et la prochaine échéance en la matière, soit d'ici le prochain Conseil d'administration, comme je l'ai dit à plusieurs reprises.

L'autre partie concerne la mise en œuvre dans les pays; c'est-à-dire ce que vous faites et selon quelles modalités. Sur ce point, je suis persuadé que c'est un instrument que vous aurez à cœur d'utiliser, que vous testerez au moins. Ainsi, de retour dans votre pays, vous irez sans doute voir le ministre ou le Président pour lui dire, voilà un texte qui pourrait vraiment nous être utile dans le pays. Soyez certains que nous ne manquerons pas de vous épauler dans cette entreprise.

Pour conclure, je crois que nous pouvons tous être fiers du travail réalisé pendant cette Conférence, notamment pour ce Pacte mondial pour l'emploi.

Bien entendu, il ne s'agit pas de nous reposer sur nos lauriers. Mais il n'y a rien de pire que de faire quelque chose d'extraordinaire et de ne plus y penser ensuite. Or, vous avez fait quelque chose de tellement extraordinaire qu'il convient à présent de faire une pause pour réfléchir à la manière de le traduire dans les faits. Vous avez montré que l'OIT est vivante, qu'elle réagit en temps réel, qu'elle est capable d'une grande clarté de pensée, car c'est bien ce que le Pacte représente; et que le tripartisme a assumé ses responsabilités en cette période de crise.

Il s'agit là d'un élément très important car vous avez œuvré de concert et assumé avec panache cette responsabilité qui vous incombait. Vous quitterez

Genève en laissant derrière vous une OIT plus forte et, sincèrement, je n'aurais pas pu trouver une meilleure manière de célébrer le 90^e anniversaire de l'OIT.

Qu'aurions-nous pu en effet imaginer de mieux pour célébrer cet anniversaire que de donner naissance, tous ensemble, à un Pacte mondial pour l'emploi?

Donc merci à tous. Vous laissez derrière vous une OIT renforcée et je vous suis reconnaissant pour le travail accompli.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Merci infiniment, M. Somavia. Vous avez parfaitement synthétisé l'esprit d'une Conférence qui, face à la crise financière et économique mondiale, a été plus que jamais marquée par le consensus.

Nous sommes sur le point de clôturer cette 98^e session de la Conférence mais, auparavant, permettez-moi de faire quelques observations. Je risque de redire ce que vous avez déjà entendu au cours des deux dernières semaines, mais il me semble que cela en vaut la peine dans la mesure où nous avons entendu des manifestations d'engagement et de solidarité pour surmonter la crise et construire un avenir meilleur pour les gens ordinaires qui travaillent dur.

Tout d'abord, j'aimerais faire état de ma plus vive reconnaissance à vous tous qui m'avez choisi pour présider cette session de la Conférence. Cela a été un grand honneur pour mon pays, pour mon gouvernement et pour moi-même. Je remercie tous les gouvernements, les employeurs et les travailleurs pour la confiance qu'ils m'ont manifestée.

Je remercie également chaleureusement le Directeur général pour son soutien et pour la source d'inspiration qu'il a été pour moi. Je remercie également M. Palma Caicedo, M. Allam et M. Zellhoefer, mes Vice-présidents, pour leur étroite collaboration, leur esprit d'équipe et leur amitié.

Cette Conférence a véritablement été extraordinaire. Cette année, nous fêtons le 90^e anniversaire de l'OIT et c'est également l'année où nous sommes frappés par une crise économique et sociale sans précédent. Nous essayons de démêler les causes de cette crise et nous constatons que la mondialisation, malgré tous les bénéfices qu'elle a apportés, a oublié la justice sociale.

L'OIT, en célébrant ses 90 ans d'engagement au service de la justice sociale, se trouve confrontée à l'une des plus grandes épreuves qu'elle ait eu à traverser. Le défi immédiat, bien évidemment, consiste à aider les Etats Membres, les travailleurs, les entreprises et les populations vulnérables à faire face à la crise et à la surmonter. Mais il y a un défi plus grand encore, qui est de décider comment l'OIT peut contribuer au développement d'un nouvel ordre social mondial.

Grâce au Directeur général et au Bureau, la Conférence cette année a été honorée par la présence de neuf Chefs d'Etat ou de gouvernement, de cinq Vice-présidents et de personnalités éminentes. Nous avons entendu un message vidéo de la Première ministre du Bangladesh et un autre du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.

Tous ont évoqué la nécessité pour l'OIT de saisir cette occasion pour jouer un rôle plus proactif dans la redéfinition du processus et des résultats de la

prochaine étape de la mondialisation afin qu'elle soit juste, durable et équitable.

Je repense notamment à l'exposé du Président Sarkozy sur l'histoire de la justice sociale et le rôle de l'OIT, et sur ce que devrait être le modèle futur de la mondialisation, un modèle qui repose sur la coopération.

Je repense également aux paroles du Président Lula qui a remis en question le modèle de développement actuel et présenté une nouvelle vision d'un ordre socialement juste. Et je félicite également la Première ministre du Bangladesh pour l'appel qu'elle a lancé en faveur d'une détermination collective, à aider notamment les pays les moins avancés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je repense à l'appel lancé par le Vice-président du Kenya en faveur du *harambe*, c'est-à-dire d'une action concertée pour atteindre nos objectifs communs.

Tous ces dirigeants ont prêté leur soutien politique à l'OIT afin qu'elle joue un rôle plus important. La Conférence a souligné à maintes reprises ce défi, mais tous les mandants ont manifesté leur volonté de le relever. Et c'est bien là une manifestation concrète de solidarité, de la structure de tripartisme et de dialogue social qui est tout à fait particulière à l'OIT.

Un des résultats historiques de cette Conférence est la vision commune et le modèle proposés pour définir les politiques de relance, sous la forme d'un Pacte mondial pour l'emploi, discuté et débattu par le Comité plénier. Ce Comité plénier, qui a été mis sur pied spécialement pour parler de la crise, a non seulement produit un document qui est le fruit d'un consensus tripartite, mais également un cadre pour favoriser la reprise et créer un monde meilleur.

Au cœur de tout cela, on trouve un appel à une action coordonnée au niveau mondial en faveur du travail décent, une action centrée sur les gens; l'accent mis de plus belle sur le plein emploi productif; l'extension de la protection sociale et un socle social de base, la participation des mandants par le biais du dialogue social et de la négociation collective; et le respect des droits fondamentaux du travail.

La résolution énonce un certain nombre de mesures concrètes dans les quatre principaux domaines du travail décent, et aussi pour construire une mondialisation juste et plus durable.

Je ne doute pas que le pacte inspirera des politiques concrètes pour le système multilatéral, pour les gouvernements et pour les employeurs dans le monde entier.

Je pense que le message le plus important que nous emporterons après cette Conférence, c'est que nous devons veiller à ce que le consensus atteint dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi soit véritablement intégré dans les politiques au niveau national. En effet, pour être véritablement efficace, la mise en œuvre du pacte ne pourra se faire qu'à la faveur d'un consensus interministériel et d'une participation tripartite en matière de politiques et de programmes.

Le Pacte mondial pour l'emploi recommande également de construire des partenariats et de renforcer la cohérence des politiques au niveau international, y compris le rôle de l'OIT au sein du système des Nations Unies et dans d'autres centres décisionnels mondiaux.

J'aimerais remercier le Comité plénier et notamment son Président, M. Rapacki, et ses Vice-présidents, M. Funes de Rioja et M. Trotman, qui ont su produire, dans la plus pure tradition du tripartisme, un document consensuel. Ce document se distingue des autres cadres stratégiques qui ont été produits au cours des deux dernières décennies sous l'impulsion du Consensus de Washington. Le Pacte mondial pour l'emploi contient les ingrédients d'un nouveau cadre de développement économique et social, il offre une nouvelle orientation, il contient une nouvelle proposition et porte une détermination renouvelée. Il lance un appel vibrant pour que l'on intègre la notion de travail décent dans des plans d'action coordonnés aux niveaux national et international.

Je suis heureux de constater que les autres commissions, sous la direction éclairée de leurs présidents et vice-présidents respectifs, sont également parvenues à d'excellents résultats grâce à un large consensus tripartite.

La Commission sur le VIH/sida a achevé son travail dans un esprit de consensus marqué par la quête tripartite de solutions consensuelles à un problème complexe. L'élaboration de politiques nationales tripartites a été considérée comme essentielle dans le travail de l'OIT sur le VIH/sida. Intégrer la question du VIH dans les programmes de l'OIT et l'Agenda pour le travail décent, d'une part, et positionner les interventions sur le monde du travail dans les stratégies nationales contre le sida, d'autre part, serait un prolongement naturel de ces politiques. Le combat contre la stigmatisation et la discrimination a été considéré comme fondamental, notamment pour encourager les travailleurs à connaître leur statut VIH et à obtenir un traitement si nécessaire.

Pleinement consciente de l'impact potentiel de la crise financière, la commission a réaffirmé l'importance de la préservation des acquis en rendant le traitement de plus en plus accessible aux millions de personnes qui en ont besoin. Nous attendons avec intérêt de voir les fruits de cette approche consensuelle et l'achèvement de cette tâche avec l'adoption l'année prochaine d'une norme internationale forte, qui contribue efficacement à nos efforts mondiaux pour préserver des emplois et sauver des vies.

Les conclusions de la Commission de l'égalité réaffirment qu'une des valeurs fondamentales de l'OIT est l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail; c'est une question de justice sociale qui a été ancrée dans une approche fondée sur les droits et tenant compte de l'efficacité économique. Les conclusions indiquent que la mondialisation a eu une incidence différente sur les femmes et les hommes et que la crise économique mondiale devrait être considérée comme une occasion de définir de nouvelles politiques propres à promouvoir l'égalité des sexes.

Le débat sur les plans de relance, dans lesquels les femmes doivent se faire entendre sur un plan d'égalité, devrait également tenir compte des différents impacts sur les femmes et sur les hommes, et intégrer une perspective d'égalité entre hommes et femmes dans toutes les mesures préconisées. Les conclusions offrent certains conseils pour la définition de stratégies et de programmes avec, pour les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs, des responsabilités particulières et

des mesures spécifiques à prendre, ainsi que les priorités de l'appui du Bureau.

Permettez-moi de faire quelques brèves observations à propos de mon pays, le Bangladesh, qui sous la direction dynamique du Premier ministre Sheikh Hasina souhaite devenir un pays séculier, moderne, démocratique, à revenu intermédiaire. Comme vous le savez le Bangladesh depuis son indépendance en 1971 a fait de grands progrès en matière économique et sociale, même si les défis qui nous attendent encore sont très nombreux. Néanmoins, je tiens à rappeler que ce pays, qui était autrefois considéré comme un cas désespéré, aujourd'hui est pratiquement autosuffisant en matière de production alimentaire. C'est un pays qui est régulièrement ravagé par des catastrophes naturelles et qui aujourd'hui est prêt à apporter son aide à d'autres pays, grâce à son savoir-faire en matière de gestion de catastrophes naturelles. Nous avons été des pionniers dans la mise en œuvre du microcrédit grâce à la Banque Grameen qui a obtenu le prix Nobel de la paix. Nous produisons des vêtements qui sont portés par des millions de personnes dans le monde. Peut-être que les couteaux et fourchettes que vous utilisez ont été fabriqués au Bangladesh. Nous avons donné l'autonomie aux femmes de nombreuses façons, très importantes. Notre Premier ministre et le chef de l'opposition sont des femmes. Nous sommes également parmi les premiers pays à avoir lancé le programme IPEC pour mettre un terme au travail des enfants, et ce avec un grand succès.

Le progrès social et économique aussi modeste soit-il serait véritablement mis en danger si la crise économique actuelle devait s'aggraver.

Ce que nous avons conquis, nous l'avons fait sans perdre de vue les éléments fondamentaux du progrès social. Nous sommes en train de procéder à la révision de notre Code du travail et des pratiques du marché du travail, y compris le dialogue social pour assurer le plein respect des droits fondamentaux au travail. Nous entamons un travail de coordination pour élargir la protection sociale et les filets de sécurité pour les plus pauvres. Le Bangladesh est pleinement engagé dans la réalisation du travail décent pour tous.

Je sais que vous avez tous consenti des efforts importants pour venir à Genève, pour prendre part à cette Conférence spéciale consacrée à la recherche de solutions de sortie d'une crise historique. Je suis certain qu'avec tous les efforts collectifs que vous avez consentis nous saurons nous trouver un agenda pour sortir ensemble de la crise. Ces trois dernières semaines, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour atteindre cet objectif commun. Nous avons réfléchi ensemble, nous avons échangé nos points de vue, décidé et, ce qui est sans doute le plus important,

nous avons développé de forts sentiments de camaraderie.

Je vous engage à entretenir cette camaraderie et cet esprit de solidarité à mesure que nous avançons vers la justice sociale et le bien-être des populations.

Personnellement, cela a été pour moi une expérience très enrichissante tant sur le plan professionnel que politique, j'aimerais une nouvelle fois remercier mes collègues Vice-présidents, le Vice-ministre du Travail de l'Equateur, M. Palma Caicedo, M. Allam, au nom des employeurs, et M. Zellhoeffer, représentant des travailleurs.

J'aimerais également réitérer mes remerciements aux bureaux de toutes les commissions pour leur dévouement, leur enthousiasme qui ont permis à cette Conférence d'atteindre de si bons résultats.

J'aimerais remercier très chaleureusement le Directeur général pour son soutien et la façon dont il nous a inspirés. L'équipe de direction nous a aidés avec professionnalisme et dévouement. Tout en les remerciant tous, j'aimerais mentionner plus particulièrement le directeur du Département des relations, réunions et document, M. Paulo Bárcia, M^{me} Althea Wright-Byll, Greffière de la Conférence, assistée de M. Tom Higgins. J'ai également pu compter sur le soutien très compétent de mon compatriote, M. Muhammed Muqtada, qui a été véritablement d'un soutien précieux.

Enfin, j'aimerais saluer les efforts infatigables et l'engagement de tous ceux qui ont travaillé dans les coulisses, les secrétaires, les traducteurs, les interprètes, les techniciens, les chauffeurs et autres membres du secrétariat du BIT. Un grand merci à tous.

J'aimerais remercier le Directeur général, M. Somavia. Je vous félicite pour votre réélection et je vous souhaite plein succès.

J'aimerais vous féliciter tous, tout simplement pour le succès de cette session véritablement extraordinaire de la Conférence.

Un grand merci à tous, bon voyage de retour.

Et vive l'OIT!

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

Avant de clore cette session de la Conférence, j'ai l'honneur de vous remettre ce symbole de la présidence que vous venez d'exercer, à savoir le marteau. Je vous le remets en souvenir de cette session de la Conférence.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

J'ai le grand honneur de déclarer close la 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

(La séance est levée et la session close à 13 heures.)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Dix-neuvième séance</i>	
Rapport du Comité plénier sur les réponses à la crise: présentation, discussion et approbation.....	1
Projet de texte intitulé <i>Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi</i> : adoption	9
Discours de clôture.....	10